

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

Le présent constitue le rapport final présenté au Conseil
sur les résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014.

Son objectif est de présenter au Conseil et au public les résultats définitifs
des mesures de rendement pour les objectifs et les initiatives stratégiques
du Plan stratégique de la Ville pour 2011-2014.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

Prospérité économique

- Événements Ottawa, un partenariat entre la Ville d'Ottawa et Tourisme Ottawa, a atteint son objectif d'augmenter le nombre d'événements majeurs tenus à Ottawa à cinq par année. Depuis sa création, Événements Ottawa a attiré 30 événements, soit 16 ayant déjà eu lieu et 14 qui se tiendront dans les quatre prochaines années.
- Le Conseil a adopté des règlements municipaux afin d'établir deux plans d'améliorations communautaires (PAC); celui d'Orléans a été conçu pour créer des emplois dans le domaine du savoir, et celui de l'avenue Carling vise à stimuler le réaménagement urbain entre le chemin Greenbank et la promenade Bayshore. Le degré d'intérêt pour le PAC d'Orléans est excellent, trois demandes officielles ayant été reçues, et l'une d'elles a été approuvée par le Conseil en mars 2014.
- Le programme Voie rapide de développement économique guide les investissements stratégiques dans tous les aspects relatifs aux procédures de la Ville, comme les approbations des demandes d'aménagement, les besoins en infrastructures et les permis d'exploitation. Depuis 2014, six entreprises se sont inscrites au programme, ce qui a permis de dépasser l'objectif de quatre entreprises.
- En 2014, le Service de l'innovation et du développement économique a réussi à achever ses initiatives liées à la création du Centre d'innovation dans les cours Bayview, notamment la conclusion d'un accord de financement de 15 millions de dollars avec la province de l'Ontario. Une demande de financement de l'ordre de 19,9 millions de dollars pour la programmation a également été présentée au gouvernement fédéral. L'ouverture du Centre d'innovation est prévue pour 2016.
- L'objectif de la Ville est de faire d'Ottawa l'épicentre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017. Le Groupe de travail du maire pour 2017 a été mis sur pied afin de piloter toutes les initiatives liées aux célébrations du 150^e anniversaire lancées par la Ville. La Ville a élaboré un plan opérationnel exhaustif et a déjà obtenu que se tiennent à Ottawa en 2017 plus de 30 congrès, notamment les congrès national et provincial des dirigeants municipaux, les Essais canadiens de curling Tim Hortons *Roar of the Rings* ainsi que les Prix canadiens du jeu vidéo. Par ailleurs, l'intérêt du public pour la Coupe Grey et la Classique hivernale de la LNH qui se tiendront la même année au parc Lansdowne est indéniable. Pendant le mandat du Conseil, le Service de l'innovation et du développement économique a atteint 100 % des objectifs de son plan de travail concernant les initiatives pour le 150^e comme le voulait son plan opérationnel annuel.
- Depuis que le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa (OCRI) a été restructuré pour devenir Investir Ottawa, l'organisation a mis en place un guichet unique voué aux programmes et aux initiatives de développement économique dans les domaines de l'entrepreneuriat, des services d'incubation d'entreprises, de la commercialisation, du développement de secteurs ciblés, de l'attraction d'investissements, de la conservation et de la croissance des entreprises ainsi que de l'accroissement des échanges internationaux. Depuis 2013, Investir Ottawa a permis la création de 2 742 emplois et a aidé 308 entreprises à percer sur le marché international. Les investissements attirés à Ottawa ont atteint 202,5 millions de dollars, et 44 missions ont eu lieu sur les marchés étrangers. Par ailleurs, concernant les services d'entrepreneuriat et d'incubation d'entreprises, 12 625 personnes ont assisté aux ateliers d'Investir Ottawa, quelque 21 043 heures de services-conseils ont été offertes et 602 entreprises en démarrage ont bénéficié de services d'incubation.
- L'inventaire des services et des programmes de la Ville offerts aux immigrants a été terminé dans les délais prévus, avant le quatrième trimestre de 2012. En 2012, le Réseau immigration de la Ville d'Ottawa a été créé, et la Ville a tenu la première édition des Prix aux entrepreneurs immigrants d'Ottawa. En 2013, le Conseil a approuvé la Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration, et l'objectif d'augmenter à 70 % le nombre de mesures mises en place qu'elle prévoit avant la fin de 2014 a été atteint.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

Transport et mobilité

- La totalité (100 %) des étapes principales du projet de train léger d'Ottawa a été réalisée en date de février 2013. Parmi les projets entrepris en 2014, notons l'élargissement de l'autoroute 417, le prolongement de l'O-Train, le pont du sentier polyvalent du chemin Coventry, la construction du connecteur des installations du chemin Belfast et l'achèvement des travaux de la conduite d'eau principale de la rue Queen. Le creusement du tunnel de 2,5 km pour le projet de la Ligne de la Confédération se déroule selon les délais et le budget établis.
- L'objectif d'achever l'évaluation environnementale du couloir ouest du train léger pour le premier trimestre de 2013 n'a pas été atteint. Les trois quarts de l'étude avaient toutefois été faits à la fin de 2013. L'étude a été reportée afin de tenir compte du calendrier et des priorités du train léger et d'entreprendre avec l'approbation du Conseil une analyse plus approfondie des options de couloir pour la ligne ouest du train léger. En juillet 2013, le Conseil a porté son choix sur le souterrain du chemin Richmond pour le prolongement du couloir ouest du train léger. L'approbation du Plan directeur des transports à la fin de 2013 a élargi la portée de cette initiative, le prolongement du couloir ouest devant désormais se faire de la station Lincoln Fields à la station Bayshore. La Ville pourra aller de l'avant avec la construction du train léger lorsque les évaluations environnementales concernant le segment initialement visé pour le prolongement (de la station Bayview à la station Baseline) et le nouveau segment seront achevées. En novembre 2014, un groupe de travail de 100 jours a été mis sur pied afin de permettre à la Commission de la capitale nationale et à la Ville d'Ottawa de se pencher sur la recherche de solutions pour la portion du couloir située entre les stations Dominion et Cleary. L'étude portant sur le nouveau segment devrait être terminée dans les délais prévus, qui prévoient l'achèvement au deuxième trimestre de 2015 du processus d'évaluation environnementale et de la rédaction des documents connexes.
- L'objectif de munir de signaux sonores 55 % des 1 114 intersections à feux d'Ottawa en 2012 a été dépassé, 59 % des intersections ont été dotées de tels signaux en 2012 et 68 % en 2014.
- En 2014, la Ville a lancé des appels d'offres pour 95 % des travaux prévus par Ottawa va de l'avant dans le cadre du programme intégré de réfection de la chaussée et des réseaux d'aqueduc et d'égouts, du réasphaltage et de la réfection des pistes cyclables, des trottoirs et des ponts et des structures, dépassant ainsi son objectif de 85 %.
- En 2014, la Ville a achevé 90 % des étapes principales du projet d'expansion du service O-Train, manquant de près d'atteindre son objectif de 100 %. Le projet de 59 millions de dollars a connu des retards pendant la présente période de référence. Le déploiement du système centralisé de régulation de la circulation, tout comme la réalisation de tous les essais nécessaires pour ce projet, s'est poursuivi jusqu'à la fin de 2014 et pendant le premier trimestre de 2015. L'expansion du service a débuté le 2 mars 2015, et quatre trains circulant en même temps pour une capacité de service accrue. Malgré quelques interruptions de service pendant la semaine du déploiement, le système est maintenant fiable et les intervalles de passage entre les trains et la durée des déplacements continuent de s'améliorer.
- L'optimisation des circuits d'autobus est terminée : des économies de l'ordre de 19,5 millions de dollars par année sont réalisées depuis 2011.
- Les efforts déployés pour augmenter les contacts clients avec OC Transpo au moyen des médias sociaux continuent d'offrir un large éventail de possibilités. En 2014, la communication par Twitter avec les usagers a augmenté de 87 %, ce qui s'explique par l'attention active qu'accorde OC Transpo à ses clients et par la relation qu'il entretient avec ceux-ci.
- Une stratégie globale d'engagement des employés pour OC Transpo a été lancée au troisième trimestre de 2012, avant la date prévue au quatrième trimestre.
- À la fin de 2014, les usagers d'OC Transpo avaient effectué 97,1 millions de déplacements, ce qui représentait une légère diminution par rapport à 2013. Lorsqu'on compare au nombre total d'heures de service prévues en 2014, l'achalandage total par heure de service payant chute à 54,8 usagers, ce qui représente tout de même une augmentation de 3,3 % par rapport à l'objectif fixé de 53 usagers en 2010, mais qui se situe en deçà de la cible initiale de 61 passagers. L'objectif de départ de la Ville était d'assurer des services de transport en commun durables en augmentant de 53 à 61 le nombre de passagers par heure de service d'ici la fin de 2014. Cet objectif ne

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

tenait cependant pas compte de la faible croissance économique qu'Ottawa allait connaître; l'atteinte de cet objectif, dans un contexte de ralentissement économique largement causé par les compressions dans l'administration publique fédérale, aurait nécessité une diminution des niveaux de service, direction que ni la Commission du transport en commun et ni le Conseil ne souhaitaient prendre. Le nombre d'usagers pour chaque trimestre a légèrement augmenté dans les six derniers mois de 2014 par rapport aux niveaux de 2013, et ce, pour la première fois depuis 2012.

- L'initiative d'intégration des autobus à deux étages s'est achevée dans les délais prévus en 2013 et s'est traduite par une augmentation du nombre de places assises par rapport à ce nombre dans les autobus articulés. Comme prévu, le nombre de places assises disponibles pour les clients a augmenté, passant de 79 % à 91 %, en date du deuxième trimestre de 2013, dans les autobus à deux étages.
- En 2013, le nombre de déplacements en transport en commun a diminué de 3,2 %, pour tomber sous le seuil de l'objectif annuel de 2,2 %. De 2013 à 2014, le nombre total d'usagers a connu une légère baisse de 0,7 %, pour un total de 97,1 millions de déplacements. L'achalandage pour les deux derniers trimestres de 2014 a connu une faible augmentation, la première en plus de deux ans, par rapport aux mêmes trimestres pour 2013.
- Comme le montrent les données recueillies par les compteurs automatiques installés à l'intérieur de la Ceinture de verdure, les déplacements à vélo ont augmenté de 3,1 % entre mai 2013 et novembre 2014. Le taux de croissance annuel composé pour le mandat du Conseil 2011-2014 est de 4,5 % par année, ce qui est supérieur à l'objectif global de 3,5 % défini pour cette initiative. Les données sur le nombre de déplacements à pied ne seront pas connues avant la prochaine enquête Origine-Destination. Le moment où elle sera menée est à déterminer.
- En 2013, la Ville a atteint son objectif de réaliser huit études sur les aménagements axés sur le transport en commun (AATC) avec une année d'avance sur le calendrier. En 2013, les quatre dernières études sur les AATC ont été achevées et le Plan officiel et les modifications au *Règlement de zonage* s'y rapportant ont été approuvés par le Conseil en janvier 2014.
- Le Programme d'amélioration de la sécurité à bicyclette vise l'identification des intersections problématiques, la recommandation d'améliorations et la proposition d'un processus permettant l'amélioration continue de la sécurité à vélo. Sept améliorations ou mises à niveau en matière de sécurité à vélo ont été apportées en 2014, neuf en 2013 et dix en 2012. En 2015, les quatre améliorations ou mises à niveau entreprises en 2014 seront achevées.
- Des hausses de 9 % (2012), de 23 % (2013) et de 38 % (2014) ont été enregistrées pour le taux de lectorat du bulletin électronique *Le vélo en ville*; l'objectif est de 10 % par année. Au cours du mandat du Conseil 2011-2014, le taux de lectorat du bulletin a connu une hausse de 85 %.
- Le portail Web sur les déplacements et la mobilité a été lancé au deuxième trimestre de 2013. La page consacrée aux déplacements et à la mobilité sur ottawa.ca regroupe toutes les ressources dont les résidents peuvent avoir besoin pour se déplacer dans la ville. La consultation de la page s'est toutefois maintenue à 24 000 clics tout au long de 2014. Ce résultat s'explique par le moteur de recherche qui redirige directement l'internaute vers l'une des nombreuses pages connexes consacrées par exemple au covoiturage, aux travaux, au cyclisme, aux fermetures de routes et aux rapports de circulation, ce qui fait en sorte que la page principale n'est pas consultée.
- L'étude Le centre-ville en action s'est terminée au début de 2013. Après l'approbation de l'étude, la première mesure stratégique qu'elle prévoyait, soit la conception fonctionnelle de la rue Queen, a été mise en place dès le troisième trimestre de 2013.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

Gérance environnementale

- L'objectif d'amorcer 100 % des projets prévus par le Plan d'action de la rivière des Outaouais d'ici la fin de 2015 a été atteint en 2013, deux ans avant la cible. Tous les 17 projets, qui visent à améliorer la santé de la rivière des Outaouais, ont été lancés, et huit d'entre eux sont terminés. L'un d'entre eux, le projet de contrôle en temps réel, a permis de réduire de façon importante le volume de surverses d'égouts unitaires de la rivière des Outaouais, et s'est vu décerner le prix de projet de l'année par l'Ontario Public Works Association. Plusieurs autres projets à court terme du Plan d'action de la rivière des Outaouais sont en cours et devraient se terminer en 2015, tandis que les projets à long terme se poursuivront au-delà de 2015. Le tunnel de stockage des égouts unitaires est un projet phare du Plan d'action de la rivière des Outaouais, qui permettra à la Ville de dépasser les exigences en matière de captage et de traitement des surverses d'égouts unitaires. La Ville a obtenu un financement fédéral et provincial pour le projet du tunnel de stockage des égouts unitaires en 2014 et en 2015.
- À la fin de 2013, la Ville avait augmenté le pourcentage de ménages se trouvant dans un rayon de 400 mètres d'un espace vert protégé pour atteindre 100 %, dépassant ainsi son objectif de 90 %.
- La Ville a atteint son objectif de 2013 de maintenir le pourcentage de zones présentant un couvert forestier à 30 % pour l'ensemble de la ville (zones rurales, urbaines et suburbaines) et à 20 % pour les zones urbaines et suburbaines. En 2013, le couvert forestier était d'environ 31 % pour la ville et de 20 % pour les zones urbaines et suburbaines. L'évaluation du couvert forestier sera révisée après la prise de photos aériennes et la réalisation de la cartographie de la couverture terrestre au deuxième trimestre de 2015.
- L'objectif d'augmenter à 80 % le pourcentage de rivières et de ruisseaux d'Ottawa faisant l'objet d'un contrôle et d'une évaluation d'après les objectifs de qualité de l'eau du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) avant la fin de 2014 a été atteint en 2012.
- Au cours du mandat du Conseil 2011-2014, 110 714 arbres ont été plantés en moyenne par année, ce qui dépasse l'objectif global établi. Tout au long du mandat, la Ville s'est employée à remplacer les arbres ravagés par l'agrile du frêne, a continué d'étendre le couvert forestier dans les quartiers urbains et suburbains et a procédé au reboisement des secteurs ruraux en partenariat avec les offices de protection de la nature de la région.
- L'objectif d'accroître en moyenne à 38 % par année le pourcentage de logements construits selon une approche de densification a été dépassé en 2014, le résultat étant de 54 %.
- Le 28 mai 2014, le Conseil de la Ville d'Ottawa a approuvé la version révisée du Plan de gestion de la qualité de l'air et des changements climatiques en tant qu'Action environnementale de l'année.
- L'objectif d'achever 100 % des projets énoncés dans le Plan de gestion des déchets municipaux avant la fin de 2013 a été atteint. La Ville d'Ottawa a commencé l'élaboration de son Plan directeur de la gestion des déchets sur 30 ans à l'été 2011. En raison du dépôt du rapport de vérification du programme de matières organiques triées à la source et de la révision du programme qui s'ensuit, les phases 2 et 3 ont été repoussées jusqu'à ce que la mise à jour du programme soit complétée.
- Au cours de la seconde moitié de 2014, le nombre de demandes d'aménagement pour lesquelles a été utilisée la liste de techniques de construction vertes est demeuré stable, soit 10 % de l'ensemble des demandes de plan d'implantation. Les forces du marché ont une influence directe sur la décision des demandeurs d'investir ou non pour des caractéristiques écologiques. Les demandes concernant des immeubles résidentiels et polyvalents du centre-ville sont plus susceptibles d'intégrer des caractéristiques vertes en raison du mode de vie respectueux de l'environnement qu'elles mettent de l'avant et de la hausse de la valeur de revente qu'elles entraînent.
- À la fin de 2012, la Ville avait réussi à communiquer l'information liée aux changements apportés au niveau de service des déchets solides à plus de 93 % des propriétaires, locataires et entreprises lors de la première vague de distribution des documents par Postes Canada. Le personnel de la Ville a livré ou directement posté les documents d'information aux 7 % restants.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

- Le pourcentage de déchets domestiques réacheminés grâce au programme de collecte en bordure de rue a connu une hausse de 7 % pendant le mandat du Conseil, passant de 43,7 % en 2011 (avant les changements apportés au niveau de service) à 51 % en 2014. Il importe de continuer de sensibiliser et d'éduquer les résidents à cet égard et de leur faire connaître le programme afin d'en assurer l'efficacité et le respect et d'amener les résidents à placer leurs résidus dans le bon bac et ainsi optimiser le réacheminement des déchets.
- L'objectif d'équiper toutes les installations admissibles de la Ville de bacs de recyclage avant la fin de 2014 a été atteint au quatrième trimestre de 2012, soit deux ans plus tôt que prévu.
- En 2011, le Conseil a révisé ses priorités dans le cadre de son mandat actuel et a alloué un montant annuel de 750 000 \$ pour les mesures environnementales. Un rapport d'état de la stratégie environnementale a été présenté au Conseil en mai 2014. Ce rapport soulignait les initiatives environnementales mises en œuvre pendant le mandat du Conseil 2011-2014, notamment le Plan d'action de la rivière des Outaouais et la révision du Plan officiel et du Plan directeur des transports, y compris le Plan de la circulation piétonnière et le Plan sur le cyclisme.
- La Ville avait augmenté à 100 % le pourcentage d'espaces naturels urbains devant être protégés à la fin de 2013, atteignant ainsi son objectif en la matière.
- Au total, 97 % des mesures prévues pour le système de gestion de la qualité de l'environnement concernant les risques de priorité de catégorie A avaient été mises en œuvre à la fin de 2014. Les autres mesures formant le 3 % restant sont en cours et seront vraisemblablement achevées en 2017 en raison des délais de construction.
- L'objectif visant à diminuer à moins de 50 par année le nombre de cas de non-conformité majeure relevés dans le cadre de vérifications internes du système de gestion de la qualité de l'environnement a été atteint. En 2014, la conformité au système de six procédés de traitement des eaux usées a été vérifiée, et aucun cas de non-conformité majeure n'avait été relevé à la fin de l'année.
- La cible visant une réduction du nombre de cas de non-conformité majeure à moins de cinq par vérification annuelle effectuée dans le cadre du système de gestion de la qualité de l'eau potable a été atteinte, aucun cas n'ayant été relevé.
- À la fin de 2014, la Ville avait investi 100 % des 32 millions de dollars alloués au plan d'action contre les inondations dans le secteur ouest de la ville.
- La Ville avait mis en place 35 % des mesures prévues par le Plan directeur de gestion pour les eaux pluviales au quatrième trimestre de 2014, un résultat inférieur à la cible de 70 %. Une consultation publique a été menée dans le cadre de l'Étude sur la modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est en 2014. L'initiative se poursuivra pendant le prochain mandat du Conseil.
- La Ville avait augmenté de 12 % le pourcentage de réseaux hydrauliques naturels recensés et évalués à la fin de 2014, dépassant ainsi son objectif de 10 %. Le fait de recenser et d'évaluer plus de ruisseaux situés sur le territoire d'Ottawa améliore grandement la compréhension qu'a la Ville de ces réseaux hydrauliques naturels, ce qui lui permet une prise de décisions plus éclairée.
- La Ville a atteint son objectif d'établir une approche d'évaluation des risques et de présenter ses recommandations pour la gestion des eaux pluviales avant la fin de 2012. Le Plan de gestion des infrastructures en période de précipitation vise essentiellement à prévenir les inondations, à accroître la capacité et à lutter contre la pollution.
- L'objectif d'achever 100 % des projets figurant dans le plan de sous-bassin hydrographique et dans le plan de gestion environnementale n'a pas été réalisé. On prévoit maintenant que l'étude du sous-bassin hydrographique du ruisseau Mud sera achevée à la fin du deuxième trimestre de 2015 et celle du tronçon 2 au quatrième trimestre de 2015. Les priorités multiples, les changements de portée et le roulement de personnel sont tous des facteurs ayant entraîné des retards. Durant le mandat du Conseil, Urbanisme et Gestion de la croissance (UGC) a réalisé et achevé les études de sous-bassins hydrographiques et les plans de gestion environnementale suivant : l'étude sur le sous-bassin hydrographique du ruisseau Cardinal, l'étude environnementale sur le secteur d'expansion urbaine à l'étude 11, le plan de gestion environnementale du drain O'Keefe et le plan de gestion environnementale de la collectivité urbaine de l'Est.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

Communautés saines et bienveillantes

- Le réaménagement du parc Lansdowne, réalisé en partenariat public-privé, comprend un stade revitalisé, un garage de stationnement souterrain, une zone avec espaces commerciaux et un nouveau parc urbain de 18 acres. Le parc Lansdowne est maintenant une destination urbaine et moderne, qui respecte l'importance patrimoniale des lieux et qui incarne les priorités stratégiques du Conseil. La revitalisation du parc urbain de Lansdowne s'est déroulée selon les délais prévus, et les travaux étaient en grande partie terminés à la fin de 2014.
- Le projet de réaménagement du stade et du stationnement du parc Lansdowne s'est déroulé comme prévu, les travaux majeurs dans les espaces publics s'étant terminés à la fin de 2014 et les derniers travaux d'aménagement paysager et de finition devant être achevés au printemps 2015.
- La Ville a atteint son objectif de réaliser en 2013 un examen approfondi de la viabilité financière du Service des parcs, des loisirs et de la culture (SPLC). Le SPLC procède actuellement à un examen de l'uniformité de ses services (programmes accrédités, abonnements, entrées, etc.). La mise en œuvre se fera progressivement et débutera avec la programmation de l'automne 2015.
- À la fin de 2014, un total de 1 236 employés de la Ville d'Ottawa, dont 114 gestionnaires, avaient été formés pour mettre en pratique l'Optique d'équité et d'inclusion dans leur travail au quotidien, dépassant facilement la cible de 400 employés et de 100 gestionnaires établie pour 2014. En veillant à ce que ses employés suivent la formation sur l'Optique d'équité et d'inclusion, la Ville pourra mieux répondre aux besoins d'une population hétérogène et vieillissante.
- Toutes les normes relatives à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), ainsi que les échéances qui y correspondent, étaient respectées à la fin de 2014. Les mesures de conformité aux nouvelles exigences de la LAPHO et au calendrier les accompagnant se poursuivront en 2015 et au-delà.
- Dès 2012, la Ville a atteint son objectif d'achever 100 % de ses projets de développement et de financement communautaires en matière de viabilité, d'évaluation et de services pour les quartiers prioritaires dans le cadre de l'initiative. En 2015, la Ville poursuivra les activités d'engagement dans 19 quartiers, notamment dans les Bons marchés du quartier et les jardins communautaires et lors d'événements communautaires.
- Tous les fonds pour 2014 provenant du Financement du Programme de partenariats communautaires pour les projets d'immobilisations ont été alloués, ce qui a permis d'atteindre l'objectif fixé pour 2014. Le Conseil s'était engagé à octroyer un montant total de 900 000 \$ en 2012-2014 pour le Financement du Programme de partenariats communautaires pour les projets d'immobilisations.
- Le maire Jim Watson a accueilli à l'hôtel de ville le Sommet sur les aînés d'une journée le 3 octobre 2011. L'événement a permis aux aînés de discuter d'enjeux importants à leurs yeux avec les élus et le personnel de la Ville d'Ottawa et de proposer des solutions pratiques. Sur 170 participants, 89 % d'entre eux ont affirmé être satisfaits du contenu du Sommet, pourcentage supérieur à l'objectif de 80 % établi pour 2012. Le Plan relatif aux personnes âgées (PRPA) de la Ville a été élaboré en 2012 et approuvé par le Conseil le 24 octobre 2012; l'objectif était de le faire approuver avant la fin de 2012. Il est le résultat d'un processus d'engagement communautaire auquel plus de 700 résidents ont participé. Il définit une vision à long terme et comprend 74 mesures qui devaient être adoptées avant la fin de 2014. À la fin de 2014, 82 % de l'ensemble des mesures du PRPA, soit 61 mesures sur 74, avaient été mis en route, ce qui dépassait la cible de 70 %. Huit autres mesures doivent être mises en œuvre d'ici la fin du deuxième trimestre de 2015.
- La Ville avait vérifié l'accessibilité de 94 % de ses principales installations à la fin de 2014, ce qui est supérieur à sa cible de 90 %. L'objectif du programme était de vérifier toutes les installations majeures de la Ville avant la fin de 2014. Sur les 1 217 installations que compte approximativement la ville (y compris les structures de parcs), 831 ont fait l'objet d'une vérification exhaustive de leur accessibilité. Au total, ce sont 53 476 obstacles à l'accessibilité qui ont été relevés et 8 869 qui ont été éliminés.
- Le registre et la liste d'attente des services de garde de la Ville d'Ottawa sont entièrement fonctionnels depuis juin 2014. Le système de gestion de la liste d'attente s'inscrit dans le Cadre de modernisation des services de garde d'enfants, lequel a été approuvé par le Conseil le 27 février 2013 et répond aux exigences provinciales en matière de

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

modernisation des services de garde d'enfants. À la fin de 2014, 13 214 enfants étaient inscrits sur la liste pour une place à temps plein, et 4 800 enfants avaient été pré-approuvés pour une subvention sont dans l'attente qu'une place se libère.

- En 2014, la Ville a dépassé le taux de participation fixé pour ses programmes récréatifs : elle a enregistré 220 493 inscriptions et son objectif était de 212 993. La cible a été dépassée de 2,9 %. En 2014, la Ville a aussi dépassé son objectif en ce qui concerne la participation aux programmes récréatifs destinés aux aînés : 12 159 personnes âgées se sont inscrites à ses programmes, et l'objectif était de 8 969 personnes. Il s'agit d'une hausse de 35,6 % (ou 3 190 participants) par rapport à l'année de référence.
- Les projets d'immobilisations secondaires et majeurs ont enregistré un rendement du capital investi (RCI) de 323 % en 2014, ce qui est bien au-delà de l'objectif de 50 %. Les programmes de partenariat communautaire pour les grands projets d'immobilisations et pour les projets d'immobilisations secondaires permettent de réaliser des projets qui améliorent les parcs et les installations récréatives selon la formule du partage des frais entre la Ville et les groupes communautaires.
- La construction de la Patinoire des rêves des Sénateurs s'est achevée en 2012. Située dans la place Marion-Dewar, face à l'hôtel de ville d'Ottawa, la surface de glace réfrigérée est ouverte depuis le 25 janvier 2012.
- Le Plan d'investissement pour le secteur du logement social et l'itinérance, qui s'accompagne d'un fonds de 14 millions de dollars, a été approuvé par le Conseil en 2012, ce qui a permis d'accroître constamment le nombre de personnes en bénéficiant, de 335 personnes en 2011 à 1 364 en 2014, soit près de deux fois plus que l'objectif de 700 personnes.
- L'objectif global visant à augmenter à 600 le nombre de ménages bénéficiant du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) pour la période 2011-2014 a été dépassé de 51 %. Depuis janvier 2011, 907 résidents ont reçu des prestations dans le cadre du Programme communautaire d'aide aux demandes d'adhésion au POSPH, ce qui représente une hausse cumulée de 5,1 millions de dollars pour les résidents à faible revenu d'Ottawa.
- Avenir jeunesse donne à des jeunes issus de familles à faible revenu qui habitent un logement social ou qui vivent de l'aide sociale la chance de participer à un programme unique de développement du leadership, d'emploi rémunéré et de mentorat pour l'éducation postsecondaire. Depuis 2011, plus de 970 jeunes issus de ménages à faible revenu ont présenté une demande pour le programme, 257 ont été acceptés et 252 ont terminé le programme. Son succès est attribuable aux partenariats entre la Ville d'Ottawa, Logement communautaire d'Ottawa et l'Université d'Ottawa, et au soutien de nombreux autres partenaires comprenant des groupes communautaires, des organismes éducatifs et des entreprises du secteur privé.
- En 2014, 57 logements ont été approuvés pour la phase I de la promenade Longfields, ce qui dépasse l'objectif d'offrir 20 nouveaux logements abordables pour 2014. De 2011 à 2014, 744 nouveaux logements ont été approuvés, bâtis ou financés, la priorité ayant été donnée au logement en milieu de soutien, à l'accessibilité et aux logements destinés aux familles nombreuses ayant des besoins en matière d'accessibilité. De ces logements, 179 étaient consacrés aux aînés, 186, au logement en milieu de soutien et 379, aux ménages, dont les familles.
- Conformément aux recommandations figurant dans le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance approuvé par le Conseil, le personnel de la Ville a mis sur pied un comité interservices en 2014. Le mandat du comité est d'assurer la coordination interne nécessaire à l'atteinte des objectifs du Plan, qui sont regroupés sous trois priorités : veiller à ce que tous aient un chez-soi, veiller à ce que tous obtiennent le soutien dont ils ont besoin et travailler ensemble.
- Cette initiative de rénovation du parc de logements sociaux s'inscrit dans le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance. La valeur estimée du parc de logements sociaux à Ottawa est de trois milliards de dollars, et plus de 22 000 ménages en bénéficient. Il est essentiel de garder en bon état ces biens financés par les deniers publics, et que les logements soient sécuritaires pour les résidents. Un rapport qui sera présenté au Conseil au quatrième trimestre de 2015 fera état du manque à gagner pour les besoins en immobilisations et comportera des recommandations sur la meilleure façon de répondre à ces besoins. Le rapport, qui devait être présenté au quatrième trimestre de 2014, n'a pu l'être en raison de la vérification des données qui s'est avérée plus longue que prévu, données qui

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

contribueront à assurer l'exactitude des prévisions pour les besoins de rénovation. Le Conseil a reconnu l'existence de ce manque à gagner et a approuvé une initiative novatrice de réforme fiscale au quatrième trimestre de 2014, initiative qui exempte Logement communautaire d'Ottawa de l'impôt municipal et de la taxe scolaire et qui s'est traduite par un financement de base supplémentaire de l'ordre de 3,1 millions de dollars pour les rénovations majeures.

- Après les deux premières années (2013 et 2014) de la période de mise en œuvre de six ans, la Ville a réalisé 58 % des investissements totaux de fonctionnement que recommande le Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture. Son objectif de 30 % a donc été dépassé.
- À la fin de 2014, 80 % de la phase de planification du projet de réaménagement de la Cour des arts était achevée. Parmi les étapes de planification accomplies en 2014, notons le choix du soumissionnaire privilégié pour les droits d'aménagement de la Cour des arts et l'amorce des négociations en vue de la conclusion de l'entente de projet et de l'accord juridique. Ce projet d'immobilisations d'une valeur de 34 millions de dollars prévoit une Galerie d'art d'Ottawa (GAO) renouée et agrandie, une nouvelle salle de projection polyvalente de 250 places dans le nouvel espace de la GAO, un nouveau théâtre de type boîte noire de 120 places et quatre salles de classe pour l'Université d'Ottawa, et la réaffectation de l'espace laissé vacant entre les principaux partenaires des arts médiatiques.

Excellence du service

- En 2013, la Ville a instauré le nouveau système de relevé de compteurs, dans le cadre du projet d'infrastructure de compteurs avancée. Tous les clients dont les compteurs sont compatibles ont été ajoutés au nouveau système. Grâce à ce projet, le personnel ne doit que rarement procéder à la lecture manuelle des compteurs d'eau, ce qui diminue le nombre de véhicules municipaux sur la route ainsi que les coûts opérationnels. Le projet avait également permis de réduire le pourcentage de clients recevant une facturation estimative à 1,5 % à la fin de 2014.
- Le programme Données ouvertes a dépassé toutes les cibles de rendement pour chacune des années du mandat du Conseil 2011-2014, ce qui s'est traduit par une augmentation des recettes, un meilleur accès aux services et une amélioration de la transparence et de la reddition de comptes. Le nombre de séries de données ouvertes a grimpé à 383 en 2014, ce qui est supérieur à l'objectif de 150.
- Le temps nécessaire à la rédaction du rapport annuel sur l'accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPVP) a été réduit de 80 % en 2013, ce qui dépasse l'objectif de 50 %.
- De 2011 à 2014, la Ville d'Ottawa a rapidement intensifié sa présence dans les médias sociaux et a élaboré les politiques et les lignes directrices nécessaires au respect de ses normes en matière de communication. La stratégie pour les communications internes, qui a été approuvée par la haute direction au premier trimestre de 2014, souligne la nécessité d'encadrer l'utilisation des nouvelles technologies; le cadre de l'activation des médias sociaux a donc été élaboré, et les lignes directrices et le protocole sur les médias sociaux ont été mis en place. Dans le cadre du déploiement de la stratégie en 2014, les Lignes directrices sur les médias sociaux ont été communiquées aux services afin de régler les problèmes de non-conformité des comptes de médias sociaux. Une vérification faite à la fin de 2014 fait état d'un taux de conformité de 85 %, ce qui représente une hausse de 15 % par rapport à la fin de 2013.
- Les demandes de service traitées par tous les canaux de ServiceOttawa ont augmenté de 6 % en 2014, ce qui dépasse l'objectif de 5 %. Parmi les réalisations ayant contribué à cette augmentation de volume, mentionnons le déploiement de la technologie du 3-1-1 dans les centres du service à la clientèle de la Place-Ben-Franklin et d'Orléans afin d'aider le personnel du Centre d'appels 3-1-1 pendant les périodes de pointe, ainsi que la simplification de l'accès aux demandes de service soumises sur ottawa.ca.
- En 2014, 11 % de toutes les demandes de service ont été traitées en ligne, ce qui représente une hausse de 6 % par rapport à 2013. Pendant le mandat du Conseil, ServiceOttawa a ajouté 275 demandes au service en ligne, et plus de 90 000 demandes ont été traitées en ligne.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

- Le Plan de technologie opérationnelle pour 2014 a été achevé avec succès en novembre 2013. Il découle du nouveau modèle de gouvernance des technologies de l'information lancé en 2013. Le Plan donne la priorité aux demandes technologiques à l'échelle de l'organisation et s'harmonise parfaitement avec le Plan stratégique de la Ville.
- L'année 2014 a marqué la fin des projets de ServiceOttawa. Selon le Service des finances, à la fin de 2014, le programme ServiceOttawa avait atteint son objectif annuel de 2014 de 4,924 millions de dollars, et avait généré des économies totales de 40,4 millions de dollars et permis de couper 283,75 équivalents temps plein au sein de l'organisation.
- L'application d'iOS d'OC Transpo est la première de la Ville d'Ottawa à indiquer l'heure d'arrivée des autobus en temps réel. Les utilisateurs de l'iPhone ont accueilli très favorablement l'application MonTransport d'OC Transpo, celle-ci ayant été téléchargée plus de 77 000 fois en 2013, dépassant ainsi largement l'objectif de 12 000 téléchargements avant la fin de 2014. Les demandes d'information provenant de toutes les plates-formes (Apple, BlackBerry, Android, messages texte, etc.) s'élèvent fréquemment à plus de 200 000 par jour, et les taux de satisfaction de la clientèle à l'égard de la technologie de transport en commun ont fortement augmenté.
- Deux fois plus de développeurs que prévu se sont inscrits pour obtenir une clé de l'interface de programmation d'application (API) dans le cadre du programme Données ouvertes afin d'avoir accès aux données en temps réel des autobus. L'objectif d'approuver 100 clés API avant la fin de 2014 a été atteint en 2013, 291 clés ayant déjà été approuvées. Les commentaires de la communauté des développeurs se sont révélés très positifs, et le flux de données en temps réel sur les autobus constitue la source la plus populaire de données ouvertes à Ottawa.
- Le programme de distribution de cartes PRESTO a atteint son objectif de remise de 200 000 cartes gratuites à la clientèle, y compris à la clientèle communautaire et particulière, avant la fin de 2013, en avance sur son objectif de 2014. La dernière phase de distribution était celle de la transition de la carte ECOPASS vers la carte PRESTO, qui s'est déroulée en août, septembre et octobre, jusqu'à la fin du programme ECOPASS le 31 octobre.
- La mise en œuvre du système de gestion des activités d'emprise s'est terminée en 2012. À la fin de 2011, la Ville s'est associée avec un fournisseur pour mettre à l'essai le logiciel Envista, afin de voir si l'outil pourrait lui permettre d'automatiser et d'améliorer son processus d'autorisation. Ce logiciel offre de nombreux avantages, notamment un système intégré pour l'échange par voie électronique de dessins ainsi qu'un système de suivi de l'information et de génération de rapports pour les demandes de nouveaux projets, de permis et de planification des travaux. Il permet également de cartographier en temps réel tous les travaux réalisés sur les emprises municipales.
- Le pourcentage de demandes d'aménagement pour lesquelles une décision est prise sans retard avait augmenté à 81 % à la fin de 2014; l'objectif établi pour le mandat du Conseil 2011-2014 était de 80 %.
- Le programme de gestion des biens municipaux a remplacé l'ancien système de gestion qui était utilisé depuis plus de 15 ans. Le nouveau système a été déployé en mars 2013. Maximo, notre solution entièrement intégrée de gestion des biens, est une technologie de pointe et la première du genre au Canada. Ottawa est la première à avoir eu recours à la technologie pour gérer efficacement ses biens.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

Gouvernance, planification et prise de décisions

- La Ville a mis en œuvre 100 % des recommandations du cadre de responsabilisation, notamment celles relatives à la divulgation mensuelle des dépenses, au registre des cadeaux, au registre des lobbyistes et au Code de conduite des lobbyistes (en vigueur depuis septembre 2012) et à la création du poste de commissaire à l'intégrité.
- La cible visant une réduction à moins de 15 discussions tenues à huis clos par année par le Conseil ou les comités a été atteinte; il y en a eu seulement quatre en 2014. La cible visant une réduction à moins de 15 rapports confidentiels remis par année aux comités et au Conseil a également été atteinte : un seul rapport confidentiel a été déposé en 2014.
- Le temps nécessaire pour mettre en ligne les ordres du jour des comités et du Conseil sur le site Web de la Ville a diminué de 95 %. Cette baisse apporte d'importants avantages, notamment une réduction des coûts associés à l'impression, au papier et aux heures supplémentaires, l'amélioration des processus de réunions, et un meilleur accès à l'information pour les membres du Conseil, le personnel et le public.
- La rédaction du rapport de l'examen de mi-mandat de la structure de gestion municipale pour la période 2010-2014 a progressé comme prévu, et le Conseil a approuvé le rapport le 13 février 2013, avant la date de fin d'année établie.
- L'élaboration de la Stratégie d'engagement du public s'est achevée au quatrième trimestre de 2013, environ un an après la date cible (fin 2012). Approuvée par le Conseil en décembre 2013, la Stratégie définit un cadre commun, en plus d'établir des définitions et des outils communs pour aider les services municipaux à mener des activités d'engagement du public. À la fin de 2014, un comité interservices a été créé, et un plan d'évaluation a été élaboré. Le matériel de formation du personnel a été préparé, notamment les lignes directrices à l'intention du personnel et une trousse d'outils. Des présentations ont aussi été données à toutes les équipes de gestion des services pour discuter de la mise en œuvre dans le cadre de leurs pratiques respectives.
- La cible visant la mise en œuvre, avant la fin de 2013, de 90 % des recommandations découlant de la vérification de suivi 2009 du vérificateur général sur la gestion du rendement et la planification municipale a été atteinte. Tous les résultats attendus du cadre de planification municipale liés à la planification stratégique et à la gestion du rendement ont été atteints à la fin de 2013, conformément à l'objectif fixé, et la cible visant la réalisation de la totalité des résultats attendus en matière de mesure du rendement dans le Cadre de planification municipale avant la fin de 2013 a également été atteinte.
- La stratégie et la politique de gestion des biens ont été approuvées par le Conseil et le rapport sur l'état des biens a été achevé avant le quatrième trimestre de 2012. Le Conseil a approuvé l'adoption d'une pratique qui garantira que les investissements de la Ville sont suffisants et qu'elle applique les pratiques nécessaires pour garder ses infrastructures en bon état, en prenant ses décisions d'investissement à la lumière d'une analyse des risques.
- Depuis 2012, la Ville a réalisé 19 projets dans le cadre du Programme d'amélioration des quartiers du Bureau des relations avec les quartiers. En 2014, la cible initiale de quatre projets a été doublée.
- L'objectif visant à réaliser 80 % des projets énoncés dans l'examen du Plan officiel avant la fin de 2013 a été dépassé, 100 % des projets ayant été réalisés grâce à l'adoption par le Conseil de la modification au Plan officiel (MPO) n° 150 au quatrième trimestre de 2013. Le Conseil a approuvé le Plan officiel, le Plan directeur des transports (PDT), le Plan directeur de l'infrastructure, le Plan de la circulation piétonnière et le Plan sur le cyclisme le 26 novembre 2013; ces plans orientent l'aménagement du territoire de la ville et la croissance du système de transport d'Ottawa.
- La cible visant une augmentation à plus de 90 % par année du nombre de plaintes et de griefs syndicaux résolus sans arbitrage a été dépassée, la proportion ayant été de 98 %.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

Engagement des employés

- De nombreux progrès ont été réalisés en lien avec la priorité stratégique qu'est l'engagement des employés. La Ville continue de renforcer sa capacité en matière de ressources humaines en offrant à ses employés des occasions d'avancement et de perfectionnement professionnel, ce qui crée un milieu de travail positif et engagé. Les résultats du sondage sur l'engagement des employés de 2013 démontrent bien la réussite de la priorité Engagement des employés. Le résultat relatif au service et aux réalisations affichait un score de 3,89, ce qui est supérieur à la cible de 3,86. Le résultat relatif au cheminement de carrière et au perfectionnement professionnel affichait quant à lui un score de 3,21 (comparativement à un score de 3,17 pour le sondage de 2011), ce qui dépasse l'objectif d'un score de 3,2. Le résultat relatif à la reconnaissance s'accompagnait d'un score de 3,4, ce qui dépasse légèrement la cible d'une augmentation de 3,39 % et est supérieur au score de 3,3 du sondage de 2011. Le sondage sur l'engagement des employés de 2013 a été mené en avril et mai 2013.
- Chaque année depuis 2012, la Ville d'Ottawa est nommée parmi les meilleurs employeurs pour la diversité au Canada, l'un des 100 employeurs de choix au Canada et l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale.
- La Ville a atteint un taux de rétention du personnel de 99,9 % pour les postes considérés comme difficiles à pourvoir ou essentiels aux activités de fonctionnement en 2014, ce qui dépasse son objectif de 95 %.
- À la fin du quatrième trimestre de 2014, les 18 services municipaux avaient mis en place un plan de relève (désignation de successeurs et mise en place de plans de perfectionnement). Ils assurent désormais le suivi et la mise à jour de leur plan respectif, conformément aux exigences.
- Les cibles de participation au programme de formation des leaders ont été atteintes en 2011 et dépassées pour les autres années du mandat du Conseil.
- En date de décembre 2014, le nombre de stages en éducation coopérative, de stages et d'activités d'apprentissage était de 89, ce qui est inférieur à la cible de 102 pour 2012. L'un des principaux défis est de faire connaître le programme d'enseignement coopératif et les avantages liés à l'embauche d'étudiants. La Ville tente de remédier à cette situation en communiquant régulièrement aux services l'information sur le programme.
- La Ville a réalisé des progrès en matière de représentativité des minorités visibles, passant d'un taux de 5,77 % en 2011 à 7,05 % en 2014. La représentativité des Autochtones et des personnes handicapées est demeurée sensiblement la même pendant le mandat du Conseil, tandis que la représentativité des femmes a connu une très faible baisse. La priorité accordée aux étudiants occupant un emploi d'été dans le cadre de notre stratégie a été payante et s'est traduite par un accroissement de la représentativité pour trois groupes, soit les minorités visibles (6,7 % en 2011 pour 11,5 % en 2014), les personnes handicapées (1,4 % en 2011 pour 2,9 % en 2014) et les Autochtones (1,0 % en 2011 pour 1,4 % en 2014). Pour continuer de progresser en vue de l'atteinte de cet objectif, le directeur municipal a mis sur pied un groupe de travail sur la gestion de la diversité et de l'inclusion qu'il préside, et qui comprend des représentants des gestionnaires de chaque service.
- Les cibles de dotation visant à pourvoir 90 % des postes permanents et à temps plein de supervision et de gestion à l'interne plutôt qu'à l'externe ont été atteintes en 2011 et dépassées pour les autres années du mandat du Conseil.
- Le nouveau plan d'évaluation des postes de l'Institut professionnel du personnel municipal (IPPM) a été mis en œuvre en juillet 2014. Concernant le plan d'évaluation des postes de la section locale 503 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), un protocole d'entente pour sa mise en œuvre a été négocié au quatrième trimestre de 2014. Le plan devrait être lancé en 2016.
- Le déploiement de l'outil électronique du Programme d'amélioration du rendement (PAR) a été reporté en raison de retards dans le processus d'approvisionnement. Un fournisseur a été choisi au premier trimestre de 2014, et le contrat octroyé au troisième trimestre de 2014. L'élaboration des spécifications techniques et de la stratégie de mise en œuvre (y compris la gestion du changement et les stratégies de formation) a débuté au troisième trimestre de 2014. Le travail de conception s'est terminé à la fin de 2014, et le déploiement par étapes devrait s'amorcer au deuxième trimestre de 2015.

Résumé des résultats du bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2011-2014

Responsabilité financière

- La cible visant à limiter la hausse du taux d'imposition annuel moyen à moins de 2,5 % a été atteinte en 2011 et en 2012, et en 2013, le Conseil a approuvé un changement à la hausse du taux d'imposition cible, la faisant passer de 2,5 à 2 %. Le budget de 2014 a été approuvé avec une hausse du taux d'imposition moyen de 1,9 %, ce qui respecte la cible établie par le Conseil.
- Le ratio entre l'augmentation du taux d'imposition général et le taux d'inflation de la région d'Ottawa-Gatineau (indice des prix à la consommation) a été de 2 en 2014, près de la hausse du taux d'imposition de 1,9 %. Le ratio moyen durant l'actuel mandat du Conseil était de 1,4. Même s'il est au-dessus de la cible établie dans la mesure, il reflète les augmentations contrôlées des coûts opérationnels lorsqu'on songe à l'incidence des investissements en immobilisations et aux augmentations de coûts des sommes non négociées.
- Le pourcentage de surplus ou de déficit global par rapport au budget des dépenses opérationnelles a été de moins 0,006 en 2014, sous la cible de zéro et représentant un léger déficit. C'est la deuxième année consécutive que la Ville affiche un léger déficit. Toutefois, la Ville a terminé les deux premières années de l'actuel mandat du Conseil (2011 et 2012) avec des surplus. La Ville a démontré sa capacité de gérer correctement des plans de dépenses qui garantissent que les services sont offerts selon les ressources disponibles.
- Tous les projets énoncés dans le Plan financier à long terme ont été réalisés avant le quatrième trimestre de 2012 : la cible est donc atteinte. Les plans financiers à long terme (PFLT) sont un signe de bonne planification financière. L'actuel mandat du Conseil a été marqué par l'approbation du quatrième plan financier à long terme depuis la fusion. Grâce à ces stratégies, Ottawa sera en mesure d'entretenir ses importantes infrastructures de transport, d'eau et d'égouts. En même temps, la Ville disposera des fonds nécessaires pour entreprendre un changement majeur dans sa prestation de services de transport en commun, par la réalisation du projet de train léger.
- L'évaluation des besoins en gestion des biens des Services environnementaux a été réalisée à temps, avant la fin de 2012.

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Légende

Services responsables

BGMCC : Bureau du greffier municipal et chef du contentieux

BMORF : Bureau de la mise en œuvre du réseau ferroviaire

BPDI : Bureau des partenariats et du développement en immobilier

CG : Communications générales

PMSO : Service des programmes municipaux et des services opérationnels

RH : Service des ressources humaines

SE : Services environnementaux

SF : Service des finances

SI : Services d'infrastructure

SIDE : Service de l'innovation et du développement économique

SO : ServiceOttawa

SPLC : Service des parcs, des loisirs et de la culture

SSC : Services sociaux et communautaires

STC : OC Transpo/Service de transport en commun

STI : Service de technologie de l'information

TP : Service des travaux publics

UGC : Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance

Comités permanents et Commission du transport en commun

CAAR : Comité de l'agriculture et des affaires rurales

CE : Comité de l'environnement

CFDE : Comité des finances et du développement économique

CSCP : Comité des services communautaires et de protection

CT : Comité des transports

CTC : Commission du transport en commun

CU : Comité de l'urbanisme

AD* = donnée disponible pour l'instant

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Prospérité économique	Objectif PE1 – Promouvoir Ottawa sur la scène mondiale	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	PE1-A	CFDE	SIDE	Augmenter le nombre d'événements majeurs remportés par la Ville à cinq par an.	5	5
Prospérité économique	Objectif PE1 – Promouvoir Ottawa sur la scène mondiale	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	PE1-B	CFDE	SIDE	Terminer deux plans d'améliorations communautaires (PAC) et accepter au moins deux candidatures pour ces nouveaux programmes avant la fin de 2014. ¹ (Deux PAC)	2	2
Prospérité économique	Objectif PE1 – Promouvoir Ottawa sur la scène mondiale	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	PE1-B	CFDE	SIDE	Terminer deux plans d'améliorations communautaires (PAC) et accepter au moins deux candidatures pour ces nouveaux programmes avant la fin de 2014. ¹ (Deux demandes)	2	3
Prospérité économique	Objectif PE1 – Promouvoir Ottawa sur la scène mondiale	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	PE1-C	CFDE	SIDE	Inscrire quatre entreprises au programme Voie rapide de développement économique avant la fin de 2014. ²	4	6
Prospérité économique	Objectif PE1 – Promouvoir Ottawa sur la scène mondiale	Initiative 1 : Appui aux célébrations du 150 ^e anniversaire du Canada	1-A	CFDE	SIDE	Réaliser 100 % des initiatives du cent cinquantième du Service de l'innovation et du développement économique, conformément au programme de travail annuel du Service. ³	100 %	100 %
Prospérité économique	Objectif PE2 – Intégrer les immigrants de manière efficace	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	PE2-A	CSCP	SSC	Recenser 10 % des programmes et services de la Ville offerts aux immigrants avant le T1 de 2012, 30 % avant le T2 de 2012, 60 % avant le T3 de 2012 et 100 % avant le T4 de 2012.	100 % (2012)	100 % (2012)
Prospérité économique	Objectif PE2 – Intégrer les immigrants de manière efficace	Initiative 2 : Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration	2-A	CSCP	SSC	Effectuer 10 % des programmes et services de la Ville offerts aux immigrants avant le T1 de 2012, 30 % avant le T2 de 2012, 60 % avant le T3 de 2012 et 100 % avant le T4 de 2012.	100 % (2012)	100 % (2012)
Prospérité économique	Objectif PE2 – Intégrer les immigrants de manière efficace	Initiative 2 : Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration	2-B	CSCP	SSC	Faire passer les mesures mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration à 30 % avant la fin de 2013 et à 70 % avant la fin de 2014. ⁴	70 %	70 %

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Prospérité économique	Objectif PE3 – Soutenir la croissance de l'économie locale	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	PE3-A	CFDE	SIDE	Mettre en œuvre les initiatives du SIDE liées au Centre d'innovation, c'est-à-dire réaliser les activités suivantes avant la fin de 2014 : créer une entité à but non lucratif pour le Centre d'innovation; recruter les membres de son conseil d'administration; publier une DDP pour trouver un entrepreneur qui fera des travaux de rénovation et de construction du Centre; et monter un dossier de décision pour le Centre approuvé par les bailleurs de fonds. ⁵	100 %	100 %
Prospérité économique	Objectif PE3 – Soutenir la croissance de l'économie locale	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	PE3-B	CFDE	SIDE	Le Service de l'innovation et du développement économique atteint 100 % des objectifs de programme de son plan de travail annuel. ⁶	100 %	100 %
Prospérité économique	Objectif PE3 – Soutenir la croissance de l'économie locale	Initiative 3 : Stratégie de développement économique	3-A	CFDE	SIDE	Mettre en œuvre 80 % des initiatives décrites dans le plan de fonctionnement annuel d'Investir Ottawa (2012-2014).	80 %	80 %
Transport et mobilité	Objectif TM1 – Assurer des services de transport en commun durables	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	TM1-A	CTC	STC	Hausser de 14 % l'achalandage total par heure de service payante avant la fin de 2014.	14 %	3,3 %
Transport et mobilité	Objectif TM1 – Assurer des services de transport en commun durables	Initiative 4 : Expansion du service O-Train	4-A	CTC	STC	Effectuer 100 % des étapes principales du projet.	100 %	90 %
Transport et mobilité	Objectif TM1 – Assurer des services de transport en commun durables	Initiative 5 : Achat d'autobus à deux étages	5-A	CTC	STC	Hausser la proportion de sièges disponibles pour les clients de 79 % à 91 % avant le T2 de 2013.	91 % (T2 2013)	91 % (T2 2013)
Transport et mobilité	Objectif TM1 – Assurer des services de transport en commun durables	Initiative 6 : Économies réalisées grâce à l'optimisation des circuits	6-A	CTC	STC	Augmenter la productivité et atteindre l'objectif d'économies (19,5 M\$ / année).	19,5 M\$	19,5 M\$
Transport et mobilité	Objectif TM2 – Optimiser la densité près des stations de transport en commun	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	TM2-A	CU	UGC	Achever 38 % des études sur l'aménagement axé sur le transport en commun avant la fin de 2012, 75 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014.	100 %	100 % (2013)
Transport et mobilité	Objectif TM2 – Optimiser la densité près des stations	Initiative 7 : Études de planification communautaire en appui au projet de train léger d'Ottawa	7-A	CU	UGC	Achever les projets décrits dans les études portant sur les aménagements axés sur le transport en commun dans le respect des échéanciers et du budget.	100 %	100 % (2013)
Transport et mobilité	Objectif TM3 – Fournir des infrastructures en appui aux choix en matière de déplacements	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	TM3-A	CT	UGC	Augmenter le nombre annuel de déplacements en transport en commun, en vélo ou à pied par rapport aux chiffres enregistrés en 2011 : Vélo : 3,5 % par année, transport en commun : 2,2 % par année, marche : 1,5 % par année. (Transport en commun)	2,2 %	-0,6 %
Transport et mobilité	Objectif TM3 – Fournir des infrastructures en appui aux choix en matière de déplacements	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	TM3-A	CT	UGC	Augmenter le nombre annuel de déplacements en transport en commun, en vélo ou à pied par rapport aux chiffres enregistrés en 2011 : Vélo : 3,5 % par année, transport en commun : 2,2 % par année, marche : 1,5 % par année. (Vélo)	3,5 %	3,1 %
Transport et mobilité	Objectif TM3 – Fournir des infrastructures en appui aux choix en matière de déplacements	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	TM3-A	CT	UGC	Augmenter le nombre annuel de déplacements en transport en commun, en vélo ou à pied par rapport aux chiffres enregistrés en 2011 : Vélo : 3,5 % par année, transport en commun : 2,2 % par année, marche : 1,5 % par année. ⁷ (Marche)	1,5 %	AD

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Transport et mobilité	Objectif TM3 – Fournir des infrastructures en appui aux choix en matière de déplacements	Initiative 8 : Projet de train léger d'Ottawa	8-A	CFDE	BMORF	Effectuer 28 % des étapes principales du projet de train léger d'Ottawa avant la fin du T1 de 2012, 57 % avant la fin du T2 de 2012, 71 % avant la fin du T3 de 2012 et 100 % avant la fin du T4 de 2012.	100 % (T4 2012)	100 % (T1 2013)
Transport et mobilité	Objectif TM3 – Fournir des infrastructures en appui aux choix en matière de déplacements	Initiative 9 : Évaluation environnementale du couloir ouest de transport en commun par train léger	9-A	CT	UGC	Effectuer 66 % de l'évaluation environnementale du couloir ouest de transport en commun léger avant le T1 de 2012 et 100 % avant le T1 de 2013.	100 % (T1 2013)	85 %
Transport et mobilité	Objectif TM3 – Fournir des infrastructures en appui aux choix en matière de déplacements	Initiative 10 : Évaluation de la sécurité des cyclistes	10-A	CT	TP	Effectuer 10 améliorations/réfections par année.	10	7
Transport et mobilité	Objectif TM3 – Fournir des infrastructures en appui aux choix en matière de déplacements	Initiative 11 : Ottawa va de l'avant	11-A	CT/CAAR	SI	Effectuer un minimum de 85 % des travaux prévus chaque année (2012-2014) dans le cadre du programme intégré de réfection de la chaussée et des réseaux d'aqueduc et d'égouts; du réasphaltage et de la réfection des pistes cyclables; des trottoirs; et des ponts et des structures.	85 %	95 %
Transport et mobilité	Objectif TM3 – Fournir des infrastructures en appui aux choix en matière de déplacements	Initiative 12 : Travaux publics sur la sécurité et la mobilité des véhicules et des piétons	12-A	CT	TP	En 2012, augmenter à 55 % le nombre d'intersections munies de feux de circulation avec signaux sonores pour piétons.	55 % (2012)	59 % (2012)
Transport et mobilité	Objectif TM4 – Promouvoir les modes de déplacements actifs	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	TM4-A	CT	UGC	Augmenter de 10 % le nombre de résidents joints par le site Web de gestion de la demande de transport de la Ville (SageVirage) et par le bulletin électronique <i>Le vélo en ville</i> (sur une base annuelle).	10 %	38,1 %
Transport et mobilité	Objectif TM4 – Promouvoir les modes de déplacements actifs	Initiative 13 : Étude Le centre-ville en action	13-A	CT	UGC	Réaliser 25 % de l'étude Le centre-ville en action avant la fin du T1 de 2012, 50 % avant la fin du T2 de 2012, 75 % avant la fin du T3 de 2012 et 100 % avant la fin du T4 de 2012.	100 % (2012)	100 % (T1 2013)
Transport et mobilité	Objectif TM4 – Promouvoir les modes de déplacements actifs	Initiative 14 : Stratégie de gestion de la demande en transport et mise en œuvre	14-A	CT	UGC	Lancer le site Web avant la fin de 2012.	O (2012)	O (2013)
Transport et mobilité	Objectif TM4 – Promouvoir les modes de déplacements actifs	Initiative 14 : Stratégie de gestion de la demande en transport et mise en œuvre	14-B	CT	UGC	Augmenter de 10 % par an l'utilisation mensuelle moyenne du site Web en 2013 et 2014.	10 %	10 %
Transport et mobilité	Objectif TM4 – Promouvoir les modes de déplacements actifs	Initiative 15 : Revitalisation du marketing et engagement des employés d'OC Transpo	15-A	CTC	STC	Augmenter de 10 % par trimestre les contacts clients faits au moyen des médias sociaux (sur une base annuelle).	10 % (par trimestre)	18 %
Transport et mobilité	Objectif TM4 – Promouvoir les modes de déplacements actifs	Initiative 15 : Revitalisation du marketing et engagement des employés d'OC Transpo	15-B	CTC	STC	Initier une stratégie globale d'engagement des employés avant le T4 de 2012.	O (2012)	O (2012)
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GE1-A	CE	SE	Augmenter le pourcentage de réseaux hydrographiques naturels recensés et évalués de 1 % avant la fin de 2012, de 3 % avant la fin de 2013 et de 10 % avant la fin de 2014.	10 %	12 %
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GE1-B	CE	SE	Mettre au point une méthode d'évaluation des risques et formuler des recommandations avant la fin de 2012.	100 % (2012)	100 % (2012)

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Initiative 16 : Étude des sous-bassins hydrographiques et gestion environnementale	16-A	CU/CAAR	UGC	Achever les projets énoncés dans les plans de sous-bassins hydrographiques et le plan de gestion environnementale pour 2012, 2013 et 2014.	100 %	90 %
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Initiative 16 : Étude des sous-bassins hydrographiques et gestion environnementale	16-B	CU/CAAR	UGC	Augmenter ou maintenir le pourcentage de cours d'eau respectant les recommandations relatives aux zones tampons de végétation avant 2014. ⁸	100 %	AD*
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Initiative 17 : Plan directeur de modernisation de la gestion des eaux pluviales	17-A	CE/CAAR	UGC	Effectuer 25 % des projets énoncés dans le Plan directeur de gestion pour les eaux pluviales avant le T4 de 2012, 40 % avant le T4 de 2013 et 70 % avant le T4 de 2014.	70 %	35 %
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Initiative 18 : Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO)	18-A	CE	SE	Obtenir un financement pour le projet d'aménagement du tunnel de stockage des égouts unitaires des administrations municipale, provinciale et fédérale avant le T4 de 2014.	O	N
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Initiative 18 : Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO)	18-B	CE	SE	Commencer 60 % des projets prévus dans le Plan d'action de la rivière des Outaouais (PARO) avant la fin de 2012, 90 % avant la fin de 2014 et 100 % avant la fin de 2015. Conditionnel au financement fédéral et provincial.	90 %	100 % (2013)
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Initiative 19 : Réduction des inondations dans le secteur ouest de la ville	19-A	CE	SI	Investir 60 % des 32 M\$ alloués au plan d'action contre les inondations dans le secteur ouest de la ville avant la fin de 2012, 90 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014.	100 %	100 %
Gérance environnementale	Objectif GE1 – Améliorer la gestion des eaux pluviales	Initiative 20 : Gestion des eaux de surface	20-A	CE/CAAR	SE	Augmenter le pourcentage de rivières et de ruisseaux d'Ottawa qui font l'objet d'un contrôle et d'une évaluation d'après les objectifs de qualité de l'eau du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) à 40 % avant la fin de 2012, à 60 % avant la fin de 2013 et à 80 % avant la fin de 2014.	80 %	80 % (2012)
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GE2-A	CE	UGC	Augmenter le nombre de ménages se trouvant dans un rayon de 400 mètres d'un espace vert protégé à 80 % avant la fin de 2012, à 90 % avant la fin de 2013 et à 100 % avant la fin de 2014.	100 %	100 % (2013)
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GE2-B	CE	UGC	Maintenir l'objectif relatif au couvert forestier à l'échelle de la ville à 30 % et celui des zones urbaines et suburbaines à 20 %. ⁹ (À l'échelle de la ville)	30 %	AD*
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GE2-B	CE	UGC	Maintenir l'objectif relatif au couvert forestier à l'échelle de la ville à 30 % et celui des zones urbaines et suburbaines à 20 %. ⁹ (Zones urbaines et suburbaines)	20 %	AD*
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Initiative 21 : Augmentation du couvert forestier	21-A	CE/CAAR	TP	Augmenter le nombre d'arbres plantés à 90 000 en 2012, à 100 000 en 2013 et à 110 000 en 2014.	110 000	70 564
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Initiative 22 : Plan de protection des sources d'eau	22-A	CU/CAAR	UGC	Augmenter le nombre de zones de protection des têtes de puits et de zones de protection des prises d'eau désignées et zonées pour la protection des sources d'eau à 75 % avant la fin de 2013 et à 100 % avant la fin de 2014. ¹⁰	100 %	AD*
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Initiative 22 : Plan de protection des sources d'eau	22-B	CU/CAAR	UGC	Augmenter le nombre de propriétés nécessitant un plan de gestion des risques en matière de protection des sources d'eau et dont le plan est approuvé à 75 % avant la fin de 2013 et à 100 % avant la fin de 2014. ¹⁰	100 %	AD*

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Initiative 23 : Système de gestion de la qualité de l'eau potable (SGQEP)	23-A	CE	SE	Réduire le nombre de cas de non-conformité majeure à moins de cinq par vérification annuelle.	<5	0
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Initiative 24 : Système de gestion de la qualité (SGQ) environnementale des eaux usées	24-A	CE/CAAR	SE	Éliminer les risques associés à la priorité stratégique « A » à un pourcentage de 50 % avant la fin de 2012, de 75 % avant la fin de 2013 et de 100 % avant la fin de 2014.	100 %	97 %
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Initiative 24 : Système de gestion de la qualité (SGQ) environnementale des eaux usées	24-B	CE/CAAR	SE	Réduire le nombre de cas de non-conformité majeure relevés dans le cadre des vérifications internes à moins de 50 par an.	<50	0
Gérance environnementale	Objectif GE2 – Améliorer et protéger les systèmes naturels	Initiative 25 : Achat de caractéristiques naturelles urbaines	25-A	CE	UGC	Augmenter à 80 % le pourcentage d'espaces naturels urbains devant être protégés avant la fin de 2012 et élaborer les pourcentages d'augmentation futurs pour 2013 et 2014 en fonction de la disponibilité des fonds et des outils de conservation.	80 % (2012)	100 % (2013)
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GE3-A	CE	UGC	Augmenter en moyenne à 38 % par année civile, de 2012 à 2014, le nombre de logements en milieu urbain construits selon une approche de densification.	38 %	54 %
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GE3-B	CE	SE	Faire avancer le projet Action environnementale de l'année. (La cible changera chaque année afin que de multiples domaines de l'environnement puissent être examinés et que les priorités annuelles soient claires pour les résidents; les cibles seront identifiées à partir des plans d'action de chaque secteur.)	100 %	100 %
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Initiative 26 : Plan municipal de gestion des déchets	26-A	CE	SE	Achever tous les projets énoncés dans le Plan municipal de gestion des déchets avant la fin de 2013.	100 % (2013)	100 % (2013)
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Initiative 27 : Stratégie environnementale 2012-2016	27-A	CE	SE	Obtenir l'approbation du Conseil pour l'ensemble de la Stratégie environnementale 2012-2016 avant la fin du T3 de 2012. Les plans de travail et les activités à réaliser dans le cadre la Stratégie seront présentés chaque année au Conseil.	100 % (T3 2012)	100 % (T2)
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Initiative 28 : Programme de promotion des immeubles écologiques	28-A	CU	UGC	Augmenter de 20 % le nombre de demandes d'aménagement approuvées pour lesquelles on a utilisé la liste de techniques de construction vertes et qui comportaient une amélioration ayant eu un effet bénéfique sur l'environnement d'ici la fin de 2014 (par rapport à la première année).	20 %	10 %
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Initiative 29 : Mise en œuvre de nouveaux niveaux de services de gestion des déchets solides (2012-2018)	29-A	CE	SE	Distribuer tous les documents d'information liés aux changements apportés au niveau de service de déchets solides à l'ensemble des propriétaires, locataires et entreprises avant la fin de 2012.	100 % (2012)	93 % (2012)
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Initiative 29 : Mise en œuvre de nouveaux niveaux de services de gestion des déchets solides (2012-2018)	29-B	CE	SE	Hausser le pourcentage de déchets domestiques réacheminés grâce au programme de collecte en bordure de rue à 44 % avant la fin de 2012, à 50 % avant la fin de 2013 et à 52 % avant la fin de 2014.	52 %	51 %
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Initiative 30 : Réacheminement 2015 (2011-2015)	30-A	CE/CAAR	SE	Augmenter les fonds affectés à la stratégie Réacheminement 2015 à 20 % avant la fin de 2012, à 50 % avant la fin de 2013 et à 75 % avant la fin de 2014.	75 %	68 %

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Gérance environnementale	Objectif GE3 – Réduire l'impact environnemental	Initiative 31 : Réacheminement des déchets dans les installations de la Ville	31-A	CE	TP	Veiller à ce que tous les établissements admissibles de la Ville disposent d'un bac de recyclage avant la fin de 2014.	100 %	100 % (2012)
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	SB1-A	CSCP	SSC	Hausser le nombre de membres du personnel formés pour mettre en pratique l'Optique d'équité et d'inclusion dans leur travail au quotidien à 400 employés et à 100 gestionnaires avant la fin de 2014 dans le respect de l'échéancier suivant : 25 % des employés ciblés avant la fin de 2012; 50 % de chaque cible avant la fin de 2013; et 100 % de chaque cible avant la fin de 2014.	100 %	252 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	SB1-B	CSCP	PMSO	Réaliser 28 % des projets déterminés pour les services municipaux afin de respecter les normes relatives à la <i>Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i> et les échéanciers qui s'y rattachent avant la fin de 2012, 85 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014. ¹¹	100 %	100 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Initiative 32 : Financement du développement communautaire pour les quartiers prioritaires	32-A	CSCP	SSC	Réaliser 30 % des résultats prévus en matière de viabilité, d'évaluation et de voisinage avant la fin de 2012, 60 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014. ¹²	100 %	100 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Initiative 33 : Financement du Programme de partenariats communautaires pour les projets d'immobilisations	33-A	CSCP	SSC	Recourir à des activités de partenariats pour les projets d'immobilisations afin de s'assurer que le financement disponible est alloué chaque année et directement au profit de la communauté.	100 %	100 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Initiative 34 : Sommet sur les aînés et Plan relatif aux personnes âgées	34-A	CSCP	SSC	Obtenir un taux de satisfaction des participants au Sommet sur les aînés d'au moins 80 %.	80 % (2012)	89 % (2012)
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Initiative 34 : Sommet sur les aînés et Plan relatif aux personnes âgées	34-B	CSCP	SSC	Préparer un Plan relatif aux personnes âgées avant la fin de 2012.	100 % (2012)	100 % (2012)
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Initiative 34 : Sommet sur les aînés et Plan relatif aux personnes âgées	34-C	CSCP	SSC	Mettre en œuvre 70 % des recommandations du Plan relatif aux personnes âgées pour les années 2013 et 2014.	70 %	82 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Initiative 35 : Améliorations de services – Programme d'accessibilité	35-A	CFDE	SI	Achever la vérification de l'accessibilité de 90 % des principales installations de la Ville avant la fin de 2014.	90 %	94 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB1 – Réaliser l'équité et l'inclusion pour une population vieillissante et diversifiée	Initiative 77 : Plan des services de garde d'enfants ¹⁰	77-A	CSCP	SSC	Achever la mise en œuvre d'un nouveau système de liste d'attente pour les subventions des services de garde d'enfants avant la fin de 2014. ¹³	100 %	100 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB2 – Améliorer les parcs et les loisirs	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	SB2-A	CSCP	SPLC	Maintenir les taux de participation de tous les programmes récréatifs requérant une inscription à ceux enregistrés en 2011 (2012-2014).	212 993	220 493
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB2 – Améliorer les parcs et les loisirs	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	SB2-B	CSCP	SPLC	Maintenir les taux de participation aux programmes récréatifs offerts aux aînés à ceux enregistrés en 2011 (2012-2014).	8 969	12 159

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB2 – Améliorer les parcs et les loisirs	Initiative 36 : Programme de partenariats communautaires pour les grands/petits projets d'immobilisations	36-A	CSCP	SPLC	Maintenir un rendement du capital investi des biens de la Ville de 50 %, en fonction des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues en 2014.	50 %	323 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB2 – Améliorer les parcs et les loisirs	Initiative 37 : Réaménagement du stade et du stationnement du parc Lansdowne	37-A	CFDE	SI	Achever la construction du stade et du stationnement du parc Lansdowne en respectant le calendrier et le budget. La procédure est assujettie à l'obtention de l'approbation du Conseil et doit y être conforme.	93 %	93 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB2 – Améliorer les parcs et les loisirs	Initiative 38 : Lansdowne – Revitalisation du parc urbain	38-A	CFDE	SI	Achever la construction du parc urbain en respectant le calendrier et le budget. La procédure est assujettie à l'obtention de l'approbation du Conseil et doit y être conforme.	100 %	100 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB2 – Améliorer les parcs et les loisirs	Initiative 39 : Plan directeur des parcs et des loisirs	39-A	CSCP	SPLC	Réaliser 100 % de l'examen exhaustif de la viabilité financière avant la fin de 2013 et mettre en œuvre 100 % des initiatives découlant de cet examen avant la fin de 2014. ¹⁴	100 %	79 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB2 – Améliorer les parcs et les loisirs	Initiative 40 : Patinoire des rêves	40-A	CSCP	SPLC	Achever la construction de la Patinoire de rêves en 2012.	100 % (2012)	100 % (2012)
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB3 – Améliorer l'accès aux logements sociaux abordables	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	SB3-A	CSCP	SSC	Augmenter le nombre de bénéficiaires de l'aide au logement à 150 en 2011, 700 en 2012, 700 en 2013 et 700 en 2014.	700	1 364
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB3 – Améliorer l'accès aux logements sociaux abordables	Initiative 41 : Plan d'investissement pour le secteur du logement social et l'itinérance	41-A	CSCP	SSC	Augmenter de 150 par année le nombre de ménages bénéficiant du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) (2011-2014).	150	160
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB3 – Améliorer l'accès aux logements sociaux abordables	Initiative 41 : Plan d'investissement pour le secteur du logement social et l'itinérance	41-B	CSCP	SSC	Augmenter la participation au programme Avenir jeunesse en recrutant 10 jeunes par année. (Le nombre total de participants passera à 50 jeunes en 2011, à 60 en 2012, à 70 en 2013 et à 80 en 2014).	80	76
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB3 – Améliorer l'accès aux logements sociaux abordables	Initiative 41 : Plan d'investissement pour le secteur du logement social et l'itinérance	41-C	CU	SSC	Construire 90 logements abordables en 2012, 60 en 2013 et 20 en 2014.	20	57
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB3 – Améliorer l'accès aux logements sociaux abordables	Initiative 78 : Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance ₁₂	78-A	CSCP	SSC	Veiller à ce qu'un comité interservices soit en place avant le T2 de 2014. ¹⁵	100 % (T2)	100 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB3 – Améliorer l'accès aux logements sociaux abordables	Initiative 78 : Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance ₁₂	78-B	CSCP	SSC	Élaborer un plan pour la réfection de logements sociaux d'ici le T4 de 2014. ¹⁵	100 %	50 %
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB4 – Améliorer les arts et le patrimoine	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	SB4-A	CSCP	SPLC	Maintenir le financement municipal accordé par résident aux arts et aux festivals au-dessus de la médiane des six autres grandes villes canadiennes.	O	N
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB4 – Améliorer les arts et le patrimoine	Initiative 42 : Projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts	42-A	CSCP	BPDI	Achever l'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa (GAO) et le réaménagement de la Cour des arts dans les délais et le budget prévus. La procédure est assujettie à l'obtention du financement, à l'atteinte des objectifs de la campagne de financement et conformément à l'approbation du Conseil.	80 %	80 %

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Communautés saines et bienveillantes	Objectif SB4 – Améliorer les arts et le patrimoine	Initiative 43 : Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture	43-A	CSCP	SPLC	Réaliser 5 % des recommandations du Plan d'action renouvelé de six ans pour les arts, le patrimoine et la culture avant la fin de 2012, 15 % avant la fin de 2013 et 30 % avant la fin de 2014.	30 %	58 %
Excellence des services	Objectif ES1 – Assurer une expérience positive dans toutes les interactions avec les clients	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	ES1-A	CFDE	SO	Augmenter de 5 % le nombre de résidents qui attribuent aux services offerts par la Ville d'Ottawa une note de 4 ou de 5 sur 5. ¹⁶	5 %	AD*
Excellence du service	Objectif ES1 – Assurer une expérience positive dans toutes les interactions avec les clients	Initiative 44 : Activation des médias sociaux	44-A	CFDE	CG	Réaliser tous les projets énoncés dans le cadre de l'activation des médias sociaux d'ici la fin du T4 de 2012.	100 % (2012)	100 % (T1 2013)
Excellence du service	Objectif ES1 – Assurer une expérience positive dans toutes les interactions avec les clients	Initiative 44 : Activation des médias sociaux	44-B	CFDE	CG	Rendre tous les comptes officiels de médias sociaux conformes aux politiques et aux consignes pertinentes avant la fin de 2012.	100 % (2012)	85 %
Excellence du service	Objectif ES1 – Assurer une expérience positive dans toutes les interactions avec les clients	Initiative 45 : ServiceOttawa – Projet Services axés sur les citoyens	45-A	CFDE	SO	Accroître de 5 % le pourcentage de demandes de service traitées par tous les canaux de ServiceOttawa (Web, 3-1-1 et les centres du service à la clientèle) en 2012, en 2013 et en 2014.	5 %	6 %
Excellence du service	Objectif ES1 – Assurer une expérience positive dans toutes les interactions avec les clients		45-B	CFDE	SO	Augmenter le nombre de demandes de service traitées sur le Web de 10 % en 2012, 20 % en 2013 et 30 % en 2014.	30 %	11 %
Excellence du service	Objectif ES1 – Assurer une expérience positive dans toutes les interactions avec les clients	Initiative 46: Plan de technologie opérationnelle (anciennement Feuille de route technologique de ServiceOttawa) ¹³	46-A	CFDE	STI	Achever 100 % de l'élaboration et de la préparation du Plan de technologie opérationnelle avant le T4 de chaque année. Le Plan de technologie opérationnelle de 2014 a été complété avec succès en novembre 2013. ¹⁷	100 %	100 %
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	ES2-A	CFDE	SO	Réaliser des économies d'efficience de l'ordre de 40,926 M\$ d'ici 2014 : 11,109 M\$ en 2012, 10,153 M\$ en 2013 et 4,924 M\$ en 2014. Les économies restantes ont été atteintes en 2010 (4,07 M\$) et en 2011 (10,67 M\$). ¹⁸	4,924 M\$	4,924 M\$
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 47 : Programme de réalisation des avantages de ServiceOttawa	47-A	CFDE	SO	Réaliser des économies d'efficience de l'ordre de 40,926 M\$ d'ici 2014 : 11,109 M\$ en 2012, 10,153 M\$ en 2013 et 4,924 M\$ en 2014. Les économies restantes ont été atteintes en 2010 (4,07 M\$) et en 2011 (10,67 M\$). ¹⁸	4,924 M\$	4,924 M\$
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 48 : Infrastructure de compteurs avancée	48-A	CE	SE	Augmenter le nombre de clients du nouveau système de relevé des compteurs (ICA) à 90 % avant la fin de 2012 et à 100 % avant la fin de 2013.	100 % (2013)	100 % (T2)
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 48 : Infrastructure de compteurs avancée	48-B	CE	SE	Réduire le pourcentage de factures estimatives d'eau et d'égout à 10 % avant la fin de 2012, à 2 % avant la fin de 2013 et à 1 % avant la fin de 2014.	1 %	1,5 %
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 49 : Amélioration constante du processus d'examen des demandes d'aménagement	49-A	CU	UGC	Hausser la proportion de demandes d'aménagement pour lesquelles une décision est prise en temps opportun à 60 % avant la fin de 2011, à 65 % avant la fin de 2012, à 75 % avant la fin de 2013 et à 80 % avant la fin de 2014.	80 %	81 %
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 50 : Données ouvertes	50-A	CFDE	SO	Augmenter le nombre de séries de Données ouvertes par an de 52 en 2010 à 75 en 2011, 95 en 2012, 120 en 2013 et 150 en 2014.	150	383
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 51 : Système de gestion des cas connexes à l'accès à l'information	51-A	CFDE	BGMCC	Réduire le délai pour rédiger le rapport sur les demandes d'accès à l'information de 25 % en 2013 à l'information et de 50 % en 2014.	50 %	80 %

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 52 : Solution pour le dépouillement des votes – Élections municipales de 2014	52-A	CFDE	BGMCC	Achever 25 % du projet de solution pour le dépouillement des votes avant la fin de 2012, 50 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014.	100 %	100 %
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 53 : Technologies de transport en commun	53-A	CT	STC	Atteindre 12 000 téléchargements de l'application Apple avant la fin de 2014.	12 000	77 000 (2013)
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 53 : Technologies de transport en commun	53-B	CT	STC	Obtenir l'approbation de 100 clés API avant la fin de 2014.	100	291 (2013)
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 53 : Technologies de transport en commun	53-C	CT	STC	Émettre des cartes PRESTO à plus de 50 % de la clientèle d'OC Transpo avant la fin de 2014.	50 %	50 % (2013)
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 54 : Gestion des biens municipaux	54-A	CE	SE	Terminer 75 % du volet sur l'eau et les eaux usées du système de gestion des biens municipaux avant la fin du T1 de 2012, 85 % avant la fin du T2 de 2012 et 100 % avant la fin du T4 de 2012.	100 % (2012)	100 % (T2)
Excellence du service	Objectif ES2 – Améliorer le rendement opérationnel	Initiative 55 : Système de gestion des activités d'emprise	55-A	CFDE	SI	Terminer 85 % du système de gestion des activités d'emprise avant la fin de 2012 et 100 % avant la fin du T2 de 2013.	100 % (T2 2013)	100 % (2012)
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP1 – Améliorer la confiance et la satisfaction de la population envers le fonctionnement du Conseil	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GP1-A	CFDE	BGMCC	Réduire le nombre de débats des comités et du Conseil tenus à huis clos à moins de 15 par année.	<15	4
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP1 – Améliorer la confiance et la satisfaction de la population envers le fonctionnement du Conseil	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GP1-B	CFDE	BGMCC	Réduire le nombre de rapports confidentiels à l'intention des comités ou du Conseil à moins de 15 par année.	<15	1
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP1 – Améliorer la confiance et la satisfaction de la population envers le fonctionnement du Conseil	Initiative 56 : Outil de création des ordres du jour du Conseil	56-A	CFDE	BGMCC	Réduire le temps nécessaire pour mettre en ligne les ordres du jour des comités et du Conseil sur le site de la Ville de 75 % en 2012 et 100 % en 2013.	100 % (2013)	95 %
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP1 – Améliorer la confiance et la satisfaction de la population envers le fonctionnement du Conseil	Initiative 57 : Cadre de responsabilisation	57-A	CFDE	BGMCC	Réaliser 100 % des recommandations formulées dans le Cadre de responsabilisation avant la fin de 2012.	100 % (2012)	100 % (2013)
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP1 – Améliorer la confiance et la satisfaction de la population envers le fonctionnement du Conseil	Initiative 58 : Examen de mi-mandat de la structure de gestion municipale	58-A	CFDE	BGMCC	Présenter au Conseil un rapport sur l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion municipale avant le T4 de 2012.	O (2012)	O (2013)
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP1 – Améliorer la confiance et la satisfaction de la population envers le fonctionnement du Conseil	Initiative 59 : Stratégie d'engagement du public et outils de consultation en ligne de la Ville d'Ottawa	59-A	CFDE	SSC	Réaliser 10 % des projets énoncés dans le plan et la Stratégie d'engagement du public avant le T1 de 2012, 40 % avant le T2 de 2012, 60 % avant le T3 de 2012 et 100 % avant le T4 de 2012.	100 % (2012)	100 % (2013)

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP2 – Mettre en application des contrôles de gestion en vue de réaliser les priorités du Conseil	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GP2-A	CFDE	PMSO	Mettre en œuvre 40 % des recommandations de la vérification de 2009 du Bureau du vérificateur général de la Ville relatives à la planification municipale et à la gestion du rendement avant la fin de 2011, 80 % avant la fin de 2012, 90 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014.	100 %	100 %
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP2 – Mettre en application des contrôles de gestion en vue de réaliser les priorités du Conseil	Initiative 60 : Cadre de planification municipale	60-A	CFDE	PMSO	Réaliser 50 % des projets énoncés dans le cadre de planification municipale et liés à la planification stratégique avant la fin de 2011, 80 % avant la fin de 2012 et 100 % avant la fin de 2013.	100 % (2013)	100 % (2013)
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP3 – Faire des choix durables	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GP3-A	CE	SE	Hausser la proportion de rapports présentés au Conseil conformes à l'objectif stratégique GP3, « Faire des choix durables », à 25 % avant la fin de 2012, à 50 % avant la fin de 2013 et à 95 % avant la fin de 2014. ¹⁹	95 %	AD*
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP3 – Faire des choix durables	Initiative 61 : Gestion générale des biens	61-A	CFDE	SI	Achever la politique et la stratégie de gestion des biens approuvée par le Conseil ainsi que le Bilan des actifs avant le T4 de 2012.	100 % (2012)	100 % (2012)
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP3 – Faire des choix durables	Initiative 62 : Développement des possibilités rurales et urbaines	62-A	CE/CAAR	SE	Réaliser les projets énoncés dans le cadre de l'initiative de développement des possibilités rurales et urbaines, conformément au plan.	100 %	20 %
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP3 – Faire des choix durables	Initiative 63 : Bureau des relations avec les quartiers (BRQ)	63-B	CU	UGC	Réaliser quatre projets de quartier en 2013 et 2014 au moyen du Programme d'amélioration des quartiers du Bureau des relations avec les quartiers (BRQ).	4	8
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP3 – Faire des choix durables	Initiative 64 : Mesure du rendement	64-A	CFDE	PMSO	Réaliser 75 % des projets énoncés dans le cadre de planification municipale liés à la gestion du rendement avant la fin de 2012 et 100 % avant la fin de 2013.	100 % (2013)	100 % (2013)
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP3 – Faire des choix durables	Initiative 65 : Examen du Plan officiel, du Plan directeur des transports et du Plan directeur de l'infrastructure	65-A	CU	UGC	Atteindre 20 % des résultats attendus énoncés dans l'examen du Plan officiel avant la fin de 2012, 80 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014.	100 %	100 % (2013)
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP4 – Améliorer l'ensemble des rapports avec les syndicats de la Ville	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	GP4-A	CFDE	BGMCC	Augmenter le nombre de plaintes et de griefs syndicaux résolus sans arbitrage à plus de 90 % par an.	90 %	98 %
Gouvernance, planification et prise de décisions	Objectif GP4 – Améliorer l'ensemble des rapports avec les syndicats de la Ville	Initiative 66 : Améliorer les relations de travail et les processus de négociation collective	66-A	CFDE	BGMCC	Conclure 100 % des négociations des conventions collectives selon les mandats approuvés par le Conseil et sans interruptions de travail en 2012, en 2013 et en 2014. ²⁰	100 %	AD*
Engagement des employés	Objectif EE1 – S'assurer que les dirigeants sont forts et efficaces	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE1-A	CFDE	RH	Achever les trois premières des quatre étapes du processus de planification de la relève avant la fin de 2013. ²¹	100 % (2013)	100 %

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Engagement des employés	Objectif EE1 – S'assurer que les dirigeants sont forts et efficaces	Initiative 67 : Perfectionnement en leadership	67-A	CFDE	RH	Accroître de 5 % le nombre de gestionnaires et de superviseurs participant au programme de formation des leaders, sur trois ans, à partir d'un taux de participation de 11 % des gestionnaires et de superviseurs à 16 % (206 participants et diplômés en 2011 à 312 participants et diplômés en 2014).	16 %	21 % (2013)
Engagement des employés	Objectif EE2 – Maintenir une main-d'œuvre diversifiée, à rendement élevé et axée sur le client	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE2-A	CFDE	RH	Accroître de 5 % le nombre de stages, de stages d'apprentissage et de stages de travail coopératifs de quatre mois (bassin de nouveaux talents), de 97 à 102 stages par année avant la fin de 2012. ²²	102 (2012)	89
Engagement des employés	Objectif EE2 – Maintenir une main-d'œuvre diversifiée, à rendement élevé et axée sur le client	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE2-B	CFDE	RH	Maintenir ou augmenter le pourcentage de représentation de divers groupes selon leur disponibilité sur le marché en fonction des données du dernier recensement. (Femmes)	49,1 %	47,95 %
Engagement des employés	Objectif EE2 – Maintenir une main-d'œuvre diversifiée, à rendement élevé et axée sur le client	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE2-B	CFDE	RH	Maintenir ou augmenter le pourcentage de représentation de divers groupes selon leur disponibilité sur le marché en fonction des données du dernier recensement. (Minorités visibles)	14,1 %	7,05 %
Engagement des employés	Objectif EE2 – Maintenir une main-d'œuvre diversifiée, à rendement élevé et axée sur le client	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE2-B	CFDE	RH	Maintenir ou augmenter le pourcentage de représentation de divers groupes selon leur disponibilité sur le marché en fonction des données du dernier recensement. (Autochtones)	2,2 %	1,44 %
Engagement des employés	Objectif EE2 – Maintenir une main-d'œuvre diversifiée, à rendement élevé et axée sur le client	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE2-B	CFDE	RH	Maintenir ou augmenter le pourcentage de représentation de divers groupes selon leur disponibilité sur le marché en fonction des données du dernier recensement. (Personnes handicapées)	5 %	2,41 %
Engagement des employés	Objectif EE2 – Maintenir une main-d'œuvre diversifiée, à rendement élevé et axée sur le client	Initiative 68 : Stratégies de recrutement et d'approche et outils d'évaluation	68-A	CFDE	RH	Maintenir un taux de rétention du personnel d'au moins 95 % pour les postes considérés comme difficiles à pourvoir ou essentiels aux activités de fonctionnement (2011-2014).	95 %	99,9 %
Engagement des employés	Objectif EE3 – Permettre aux employés de se perfectionner et de contribuer au maximum de leurs capacités	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE3-A	CFDE	RH	Pourvoir 90 % des postes permanents et à temps plein de supervision et de gestion à l'interne plutôt qu'à l'externe (2011-2014).	90 %	95 %
Engagement des employés	Objectif EE3 – Permettre aux employés de se perfectionner et de contribuer au maximum de leurs capacités	Initiative 69 : Perfectionnement des employés	69-A	CFDE	RH	Augmenter de 1 % le résultat relatif au cheminement de carrière et au perfectionnement professionnel dans le prochain sondage sur l'engagement des employés, de manière à faire passer le résultat de 3,17 (sondage de 2011) à 3,2.	3,2 (2013)	3,21 (2013)
Engagement des employés	Objectif EE4 – Bâtir un lieu de travail positif, productif et engagé	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE4-A	CFDE	RH	Augmenter de 1 % le résultat relatif au service et aux réalisations dans le prochain sondage sur l'engagement des employés, de manière à faire passer le résultat de 3,83 (sondage 2011) à 3,86.	3,86 (2013)	3,89 (2013)
Engagement des employés	Objectif EE4 – Bâtir un lieu de travail positif, productif et engagé	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	EE4-B	CFDE	RH	Augmenter de 3 % le résultat relatif à la reconnaissance dans le prochain sondage sur l'engagement des employés, de manière à faire passer le résultat de 3,3 (sondage 2011) à 3,39.	3,39 (2013)	3,4 (2013)
Engagement des employés	Objectif EE4 – Bâtir un lieu de travail positif, productif et engagé	Initiative 70 : Programme automatisé d'amélioration du rendement des employés	70-A	CFDE	RH	Réaliser 100 % des projets énoncés dans le cadre du Programme automatisé d'amélioration du rendement des employés avant la fin de 2013.	100 % (2013)	80 %
Engagement des employés	Objectif EE4 – Bâtir un lieu de travail positif, productif et engagé	Initiative 71 : Plan d'évaluation du travail des employés syndiqués	71-A	CFDE	RH	Réaliser 100 % des projets énoncés dans le plan d'évaluation du travail des employés syndiqués avant la fin de 2014.	100 %	75 %

Résultats du bulletin de rendement équilibré 2011-2014 de la fin de l'exercice 2014

Priorité	Objectif	Initiative	N° de mesure	Comité responsable	Service	Nom de la mesure	Résultats	
							Cible prévue (fin 2014)	Résultat (fin 2014)
Responsabilité financière	Objectif RF1 – Harmoniser les priorités stratégiques avec les taxes du Conseil et les objectifs en matière de frais d'utilisation	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	RF1-A	CFDE	SF	Maintenir chaque année un ratio de 1 ou moins entre l'augmentation du taux d'imposition général et le taux d'inflation de la région d'Ottawa-Gatineau.	≤1	1,05
Responsabilité financière	Objectif RF1 – Harmoniser les priorités stratégiques avec les taxes du Conseil et les objectifs en matière de frais d'utilisation	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	RF1-B	CFDE	SF	Maintenir à 0 le pourcentage de surplus ou de déficit global par rapport au budget des dépenses opérationnelles. ²³	0	-0,01
Responsabilité financière	Objectif RF1 – Harmoniser les priorités stratégiques avec les taxes du Conseil et les objectifs en matière de frais d'utilisation	Initiative 72 : Mise à jour du plan financier à long terme	72-A	CFDE	SF	Réaliser 80 % des projets énoncés dans la nouvelle version du Plan financier à long terme avant le T2 de 2012 et 100 % avant le T4 de 2012.	100 % (2012)	100 % (2012)
Responsabilité financière	Objectif RF1 – Harmoniser les priorités stratégiques avec les taxes du Conseil et les objectifs en matière de frais d'utilisation	Initiative 73 : Plan financier à long terme : tarifs d'abonnement aux services d'eau et d'égouts (2011)	73-A	CE	SE	Achever la mise à jour de l'évaluation des besoins en matière de gestion des biens sur 10 ans avant la fin de 2012.	100 % (2012)	100 % (2012)
Responsabilité financière	Objectif RF2 – Maintenir et améliorer la situation financière de la Ville	Aucune initiative; la mesure de rendement porte seulement sur l'objectif.	RF2-A	CFDE	PMSO	Maintenir le pourcentage d'augmentation d'impôt annuel à moins de 2,5 %.	<2	1,9
Responsabilité financière	Objectif RF2 – Maintenir et améliorer la situation financière de la Ville	Initiative 76 : Obtention d'engagements en matière de financement de la part des gouvernements fédéral et provincial	76-A	CFDE	PMSO	Obtenir plus de 75 % des subventions sollicitées auprès des gouvernements fédéral et provincial.	100 %	100 %

Notes : Explications des données non disponibles et précisions sur les changements apportés au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 (depuis juillet 2013), notamment les modifications techniques, les changements approuvés par le Conseil dans le cadre du programme législatif et autres modifications expliquées.

1. Remplacement de la mesure de rendement PE1-B « Augmenter de 2 % le nombre de nuitées réservées dans les hôtels d'Ottawa par les visiteurs (sur une base annuelle). » par « Terminer deux plans d'améliorations communautaires (PAC) et accepter au moins deux candidatures pour ces nouveaux programmes avant la fin de 2014. »
Explication : Les données sur la mesure actuelle n'existent pas exclusivement pour Ottawa, et la mesure ne reflète efficacement les efforts de la Ville pour promouvoir Ottawa (en d'autres mots, beaucoup de facteurs sont hors du contrôle de la Ville). Les règlements municipaux approuvés relativement aux plans d'améliorations communautaires soulignent précisément que les candidats à ces plans ne doivent pas simplement déménager des emplois d'un secteur d'Ottawa à un autre (ils ont une dimension nationale et internationale). Le changement a été approuvé par le Conseil en décembre 2013 (ACS-CMR-CMO-0018).
2. Remplacement de la mesure de rendement PE1-C « Augmenter de 2 % le nombre de voyageurs étrangers visitant Ottawa (sur une base annuelle). » par « Inscire quatre entreprises au programme Voie rapide de développement économique avant la fin de 2014. »
Explication : Aucun organisme ne recueille les données nécessaires pour la mesure de rendement actuelle d'une manière qui reflète le travail de la Ville pour attirer les voyageurs internationaux. De plus, les statistiques de l'Administration de l'aéroport d'Ottawa sur les voyageurs internationaux comprennent les voyageurs internes, ce qui fausse le nombre de personnes qui visitent réellement Ottawa. Cette mesure échappe également au contrôle direct de la Ville. Le programme Voie rapide de développement économique, quant à lui, relève des programmes de développement économique de la Ville. Il est utilisé par Investir Ottawa comme un outil pour attirer des investissements directs étrangers. Le changement a été approuvé par le Conseil en décembre 2013 (ACS-CMR-CMO-0018).
3. Remplacement de la mesure de rendement 1-A « Obtenir du financement des gouvernements fédéral et provincial pour les célébrations du 150e anniversaire du Canada qui se tiendront à Ottawa. » par « Réaliser 100 % des initiatives du cent cinquantième du Service de l'innovation et du développement économique, conformément au programme de travail annuel du Service. »
Explication : La mesure actuelle ne reflète pas correctement les efforts de préparation des célébrations du 150e anniversaire du Canada. Par conséquent, des objectifs municipaux directement liés au cent cinquantième du Canada sont proposés, comme le décrit le plan de travail annuel du Service. Le changement a été approuvé par le Conseil en décembre 2013 (ACS-CMR-CMO-0018).
4. Ajout de la nouvelle mesure de rendement 2-B : « Faire passer les mesures mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration à 30 % avant la fin de 2013 et à 70 % avant la fin de 2014. »
Explication : La cible de la mesure 2-A initiale a été atteinte à la fin de 2012, comme prévu. Toutefois, l'initiative de la Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration est continue, et cette nouvelle mesure établira des cibles pour suivre ses progrès.

Notes : Explications des données non disponibles et précisions sur les changements apportés au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 (depuis juillet 2013), notamment les modifications techniques, les changements approuvés par le Conseil dans le cadre du programme législatif et autres modifications expliquées.

5. Remplacement de la mesure de rendement PE3-A « Augmenter de 2 % le nombre de nouvelles entreprises qui s'établissent dans les secteurs de l'industrie ciblés par rapport à 2011 (sur une base annuelle). » par « Mettre en œuvre les initiatives du SIDE liées au Centre d'innovation, c'est-à-dire réaliser les activités suivantes avant la fin de 2014 : créer une entité à but non lucratif pour le Centre d'innovation; recruter les membres de son conseil d'administration; publier une DDP pour trouver un entrepreneur qui fera des travaux de rénovation et de construction du Centre; et monter un dossier de décision pour le Centre approuvé par les bailleurs de fonds. »
Explication : Pour la mesure actuelle, le nombre de nouvelles entreprises qui s'établissent dans les secteurs de l'industrie ciblés n'est recensé par aucun organisme. Ces initiatives sont mesurables, sous le contrôle de la Ville et soutiendront la croissance de l'économie locale. Le changement a été approuvé par le Conseil en décembre 2013 (ACS-CMR-CMO-0018).
6. Remplacement de la mesure de rendement PE3-B « Se classer parmi les cinq premières RMR au chapitre du revenu disponible par habitant d'ici 2014. » par « Le Service de l'innovation et du développement économique atteint 100 % des objectifs de programme de son plan de travail annuel. »
Explication : Même si la mesure de rendement actuelle est utile pour effectuer le suivi de la performance économique d'Ottawa et que les données sont disponibles, la Ville ne peut pas contrôler directement cette variable. Par conséquent, le plan de travail annuel du Service de l'innovation et du développement économique, conçu pour soutenir l'économie locale, est recommandé comme nouvelle mesure. Le changement a été approuvé par le Conseil en décembre 2013 (ACS-CMR-CMO-0018).
7. Aucune donnée disponible pour la mesure de rendement TM3-A (marche) « Augmenter le nombre annuel de déplacements en transport en commun, en vélo ou à pied par rapport aux chiffres enregistrés en 2011 : Vélo : 3,5 % par année, transport en commun : 2,2 % par année, marche : 1,5 % par année. »
Explication : Les données sur le nombre de déplacements à pied ne seront pas disponibles avant la prochaine enquête Origine-Destination. Le moment exact de l'enquête reste à déterminer.
8. Aucune donnée disponible pour la mesure de rendement 16-B « Augmenter ou maintenir le pourcentage de cours d'eau respectant les recommandations relatives aux zones tampons de végétation d'ici 2014. »
Explication : Une évaluation quantitative de cette mesure ne pourra être réalisée avant la présentation de la photographie aérienne et de la cartographie de la couverture terrestre de 2014 au deuxième trimestre de 2015. Dans le cadre du cycle de trois ans des activités de photographie aérienne, la Ville s'est associée à la province de l'Ontario pour la photographie aérienne de 2014. La date de présentation des données finales et traitées est le 31 mars 2015.
9. Remplacement de la mesure de rendement GE2-B « Augmenter le nombre de zones urbaines, suburbaines et rurales qui présentent un couvert forestier à 20 % avant la fin de 2014. » par « Maintenir l'objectif relatif au couvert forestier à l'échelle de la ville à 30 % et celui des zones urbaines et suburbaines à 20 %. » De plus, aucune donnée sur cette mesure de rendement n'est disponible.

Notes : Explications des données non disponibles et précisions sur les changements apportés au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 (depuis juillet 2013), notamment les modifications techniques, les changements approuvés par le Conseil dans le cadre du programme législatif et autres modifications expliquées.

Explication du changement : Le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance a recommandé la révision de la cible pour refléter les différences entre la zone urbaine et suburbaine et la zone rurale, comme le fait le Plan officiel.

Explication des données manquantes : Une évaluation à jour du couvert forestier sera réalisée après la présentation de la photographie aérienne et de la cartographie de la couverture terrestre de 2014 au deuxième trimestre de 2015. Dans le cadre du cycle de trois ans des activités de photographie aérienne, la Ville s'est associée à la province de l'Ontario pour la photographie aérienne de 2014. La date de présentation des données finales et traitées est le 31 mars 2015.

10. Aucune donnée disponible pour les mesures de rendement 22-A et 22-B (« Augmenter le nombre de zones de protection des têtes de puits et de zones de protection des prises d'eau désignées et zonées pour la protection des sources d'eau à 75 % avant la fin de 2013 et à 100 % avant la fin de 2014. » et « Augmenter le nombre de propriétés nécessitant un plan de gestion des risques en matière de protection des sources d'eau et dont le plan est approuvé à 75 % avant la fin de 2013 et à 100 % avant la fin de 2014. »)

Explication : Aucune donnée n'est actuellement disponible pour ces mesures, car les plans de protection des sources d'eau portant sur Ottawa ont été approuvés par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario seulement à la fin de 2014. Le personnel compare actuellement le Plan officiel et le *Règlement de zonage* aux plans de protection des sources d'eau pour déterminer les changements aux politiques et au zonage qui pourraient être nécessaires.

11. Remplacement de la mesure de rendement SB1-B « Réaliser 28 % des projets déterminés pour les services municipaux afin de respecter les normes relatives à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* avant la fin de 2012, 85 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014 » par « Réaliser 28 % des projets déterminés pour les services municipaux afin de respecter les normes relatives à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et les échéanciers qui s'y rattachent avant la fin de 2012, 85 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014. »

Explication : Un nouveau règlement, *Normes pour la conception des espaces publics*, a été ajouté à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) le 1^{er} janvier 2013. Il contient 44 dispositions supplémentaires. La province a clarifié la date limite relative à l'article 14, Sites et contenus Web accessibles. Seuls les nouveaux sites Web créés après le 1^{er} janvier 2014 doivent être conformes aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 (Niveau A). Les ressources des services municipaux devraient être consacrées à former le personnel à rendre les documents conformes à l'avenir. La modification est apportée pour refléter les récents changements au règlement de la LAPHO.

12. Remplacement de la mesure de rendement 32-A « Réaliser 30 % des recommandations du plan d'action relatives au Financement du développement communautaire pour les quartiers prioritaires d'ici la fin de 2012, 60 % d'ici la fin de 2013 et 100 % d'ici la fin de 2014. » par « Réaliser 30 % des résultats prévus en matière de viabilité, d'évaluation et de voisinage avant la fin de 2012, 60 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014. »

Notes : Explications des données non disponibles et précisions sur les changements apportés au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 (depuis juillet 2013), notamment les modifications techniques, les changements approuvés par le Conseil dans le cadre du programme législatif et autres modifications expliquées.

Explication : Les changements visent à mieux refléter les rôles de la Ville et l'orientation établie par le Conseil. (Mise à jour sur la transition du Cadre de développement communautaire [CDC] et allocation de fonds au centre de ressources et de santé communautaires du sud-est d'Ottawa, ACS2012-COS-CSS-0003, février 2012).

13. Ajout de la nouvelle initiative stratégique 77, « Plan des services de garde d'enfants », et de la nouvelle mesure de rendement 77-A « Achever la mise en œuvre d'un nouveau système de liste d'attente pour les subventions des services de garde d'enfants avant la fin de 2014. »

Explication : L'initiative « Plan des services de garde d'enfants » et la mesure de rendement qui s'y rattache ont été ajoutés au Plan stratégique de la Ville 2011-2014, à la suite de l'approbation par le Conseil du Plan des services de garde d'enfants (Plan des services de garde d'enfants, ACS2014-COS-CSS-0001, 26 février 2014).

14. Remplacement de la mesure de rendement 39-A « Réaliser 20 % des projets énoncés dans le Plan directeur des parcs et des loisirs avant la fin de 2012, 40 % avant la fin de 2013 et 100 % avant la fin de 2014. » par « Réaliser 100 % de l'examen exhaustif de la viabilité financière avant la fin de 2013 et mettre en œuvre 100 % des initiatives découlant de cet examen avant la fin de 2014. »

Explication : Cette mesure de rendement révisée reflète les priorités actuelles de viabilité financière du Service des parcs, des loisirs et de la culture (SPLC).

15. Ajout de la nouvelle initiative stratégique 78, « Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance », et des deux nouvelles mesures de rendement 78-A « Veiller à ce qu'un comité interservices soit en place avant le T2 de 2014. » et 78-B « Élaborer un plan pour la réfection de logements sociaux d'ici le T4 de 2014. »

Explication : Le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance et la mesure de rendement qui s'y rattache ont été ajoutés au Plan stratégique de la Ville 2011-2014, à la suite de l'approbation par le Conseil du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance (Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, ACS2013-COS-CSS-0009, 25 septembre 2013).

16. Aucune donnée disponible pour la mesure de rendement ES1-A « Augmenter de 5 % le nombre de résidents qui attribuent aux services offerts par la Ville d'Ottawa une note de 4 ou de 5 sur 5. »

Explication : Les données sur l'augmentation du nombre de résidents qui attribuent aux services offerts par la Ville d'Ottawa une note de 4 ou de 5 sur 5 ne sont pas disponibles pour 2014. Ces données ne seront disponibles qu'après le sondage sur la satisfaction des résidents prévu en 2016.

17. Remplacement du nom de l'initiative stratégique et de la mesure de rendement relative à la Feuille de route technologique : initiative stratégique 46 « ServiceOttawa – Feuille de route technologique » et mesure de rendement 46-A « Terminer 33 % des étapes principales annuelles des initiatives énoncées dans la feuille de route technologique de ServiceOttawa avant la fin de 2011, 56 % avant la fin de 2012, 59 % avant la fin de 2013 et 73 % avant la fin de 2014. » par initiative stratégique 46

Notes : Explications des données non disponibles et précisions sur les changements apportés au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 (depuis juillet 2013), notamment les modifications techniques, les changements approuvés par le Conseil dans le cadre du programme législatif et autres modifications expliquées.

« Plan de technologie opérationnelle » et mesure de rendement 46-A « Achever 100 % de l'élaboration et de la préparation du Plan de technologie opérationnelle avant le T4 de chaque année. »

Explication : L'initiative stratégique 46 a été modifiée, passant de la Feuille de route technologique au Plan de technologie opérationnelle, afin d'harmoniser le Plan stratégique de la Ville 2011-2014 avec le Plan de technologie opérationnelle 2014, adopté par le Conseil le 27 novembre 2013 (ACS2013-COS-ITS-0003).

18. Remplacement des mesures de rendement ES2-A et 47-A « Réaliser des économies d'efficience de l'ordre de 39,15 M\$ avant 2014 : 11,1 M\$ en 2012, 10,7 M\$ en 2013 et 4,19 M\$ en 2014. (Les économies restantes ont été atteintes en 2010 : 4,07 M\$ et 2011 : 10,67 M\$.) » par « Réaliser des économies d'efficience de l'ordre de 40,926 M\$ d'ici 2014 : 11,109 M\$ en 2012, 10,153 M\$ en 2013 et 4,924 M\$ en 2014. Les économies restantes ont été atteintes en 2010 (4,07 M\$) et en 2011 (10,67 M\$). »

Explication : Les cibles pour la mesure de l'objectif ES2 et la mesure de l'initiative 47-A (les deux mesures sont les mêmes) ont été modifiées dans un rapport présenté au CFDE le 5 novembre 2013 (ACS2013-COS-SOD-0006).

19. Aucune donnée disponible pour la mesure de rendement GP3-A. De plus, on a retiré la mesure de rendement GP3-A « Hausser la proportion de rapports présentés au Conseil conformes à l'objectif stratégique GP3, "Faire des choix durables", à 25 % avant la fin de 2012, à 50 % avant la fin de 2013 et à 95 % avant la fin de 2014. »

Explication : Les rapports aux comités et au Conseil comprennent une section intitulée « Priorités pour le mandat du Conseil », qui renvoie aux liens avec les objectifs stratégiques du Conseil, dont « Faire des choix durables ». Aucun document disponible ne démontre comment le chiffre pour 2012 de 33 % a été obtenu pour la mesure de rendement GP3-A. Le bureau qui avait initialement reçu la responsabilité d'élaborer, de chapeauter et de surveiller la mesure n'existe plus. Le personnel a revu les méthodes et a révisé le calcul qui semble appuyer l'objectif initial de la mesure. Plus précisément, la formule mesure le nombre de rapports d'événement au Conseil (qui appuient l'objectif stratégique GP3) par rapport au nombre total de rapports au Conseil. La mesure ne comprend pas les rapports d'information et les rapports administratifs qui n'ont pas d'objectif stratégique. D'après ce calcul, les résultats de 2012 relèvent 63 rapports qui appuient l'objectif GP3 sur un total de 382 rapports au Conseil, ce qui représente un taux de conformité de 16,5 %. En 2013, le taux de conformité était de 22,6 % (72 des 319 rapports). La formule a donné de piètres résultats, probablement en raison de la confusion entourant la mesure et la manière d'en faire rapport. Compte tenu du malentendu concernant la mesure depuis sa création, le personnel a recommandé l'élimination de la mesure de rendement.

Notes : Explications des données non disponibles et précisions sur les changements apportés au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 (depuis juillet 2013), notamment les modifications techniques, les changements approuvés par le Conseil dans le cadre du programme législatif et autres modifications expliquées.

20. Aucune donnée disponible pour la mesure de rendement 66-A « Conclure 100 % des négociations des conventions collectives selon les mandats approuvés par le Conseil et sans interruption de travail en 2012, 2013 et 2014. »

Explication : Il n'y a eu aucune interruption de travail entre 2012 et 2014. En 2011, 100 % des conventions collectives faisant l'objet de négociations ont été conclues avec succès. En 2012, la Ville a entamé ou poursuivi des négociations collectives avec six syndicats et a conclu des conventions avec cinq d'entre eux. Le règlement des questions de négociation en suspens avec les autres syndicats (OPFFA et section locale 1760 du SUT) s'est fait par processus d'arbitrage de différends. En 2013 et en 2014, la Ville n'est pas parvenue à conclure de nouvelles conventions collectives ou à les renouveler conformément au mandat établi par le Conseil, même si la majorité des questions ont été réglées par la négociation. Les augmentations économiques étaient le principal problème qui n'était pas réglé dans les négociations avec la majorité des syndicats, de sorte qu'un total de six conventions collectives ont été renvoyées à l'arbitrage de différends afin d'obtenir des décisions sur les augmentations salariales et d'autres questions de rémunération.

21. Remplacement de la mesure de rendement EE1-A « Achever les quatre premières des cinq étapes du processus de planification de la relève avant la fin de 2013. » par « Achever les trois premières des quatre étapes du processus de planification de la relève avant la fin de 2013. »

Explication : Le processus de planification de la relève a été rationalisé à quatre étapes et non cinq. Une étape distincte pour consigner les compétences n'est pas nécessaire, parce que les compétences sont consignées dans les descriptions de poste et passées en revue lorsque les successeurs sont déterminés et évalués à l'étape 2.

22. Remplacement de la mesure de rendement EE2-A « Accroître de 5 % le nombre de stages en éducation coopérative, de stages et d'activités d'apprentissage (bassin de nouveaux talents), approximativement de 90 à 95 stages avant la fin de 2012. » par « Accroître de 5 % le nombre de stages, de stages d'apprentissage et de stages de travail coopératifs de quatre mois (bassin de nouveaux talents), de 97 à 102 stages par année avant la fin de 2012. »

Explication : La mesure révisée est plus juste pour cette catégorie, car elle évalue le nombre réel de stages plutôt que le nombre de postes qui ne sont pas nécessairement pourvus.

23. Remplacement de la mesure de rendement RF1-B « Maintenir un ratio de 1 entre les prévisions des dépenses de fonctionnement et le budget de fonctionnement total. » par « Maintenir à 0 le pourcentage de surplus ou de déficit global par rapport au budget des dépenses opérationnelles. »

Explication : En calculant la mesure comme elle a d'abord été définie, nous ne tenons pas compte des recettes, et par conséquent, nous affichons un déficit cette année, alors qu'en fait, nous avons terminé l'année avec un surplus. Une meilleure mesure serait le pourcentage de surplus ou déficit annuel réel comparé au budget des dépenses de fonctionnement total. La cible serait de zéro et mesurerait essentiellement le même objectif.